

## Débat public

### Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs

#### Du 17 avril au 25 septembre 2019

### Compte-rendu intégral

#### Réunion publique

#### Jeudi 19 septembre 2019 à Lyon

---

**SALLE / ADRESSE :** Palais de la Mutualité, salle Édouard Herriot, Lyon

---

**PARTICIPANTS :** 150 personnes

---

**DÉBUT > FIN :** 18 h 46 à 21 h 20 (durée du REC : 2h33)

---

**QUESTIONS-RÉPONSES :** 11 questions

---

#### En tribune

#### CPDP

Mme	Isabelle	BARTHE	membre de la Commission particulière du débat public
Mme	Catherine	LARRÈRE	membre de la Commission particulière du débat public
M.	Michel	BADRÉ	membre de la Commission particulière du débat public

#### Maîtrise d'ouvrage

M.	Christophe	KASSIOTIS	ASN
----	------------	-----------	-----

#### Intervenants :

M.	Olivier	GIRAUD	EDF
M.	Yves	MARIGNAC	WISE-Paris
M.	Didier	GAY	IRSN
M.	Jean-Pierre	CHARRE	ANCCLI
M.	Aurélien	LOUIS	DGEC
M.	Romain	GARCIER	ENS Lyon

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Bonsoir à toutes et à tous. Merci de nous avoir rejoints pour cette dernière rencontre du débat en région. Nous allons bientôt conclure par deux dernières rencontres à Paris. Et pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont jamais participé à une rencontre du débat, nous allons commencer par faire une petite présentation sur ce qu'est un débat public. Je m'appelle Isabelle BARTHE. Je suis membre de la Commission qui organise ce débat. À mes côtés ce soir, Catherine LARRÈRE, qui est la conceptrice de cette rencontre qui a l'originalité d'être un café philo et Michel BADRÉ, ici présent. Michel BADRÉ qui a la lourde tâche de faire la synthèse, avec une garante du post-débat Cigéo, Marie-Line MEAUX. Ils ont tous les deux la lourde tâche de faire la synthèse des post-its que vous avez remplis et qui nous serviront à alimenter ce débat. Nous allons permettre à Michel de retourner à ses travaux de synthèse.

Quelques mots, pour introduire cette rencontre, sur le débat public. La question m'a été posée tout à l'heure par des personnes qui se sont présentées à l'entrée : à quoi sert un débat public ? Cela a deux finalités essentielles : permettre au public d'exercer son droit à l'information et lui permettre de participer. Donc, il y a un mouvement descendant, l'information, et un mouvement remontant qui est la participation du public.

**Intervention hors micro** : « *De toute façon, le projet est déjà fixé* »

### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous en discuterons tout à l'heure, si vous voulez bien, Monsieur.

**Intervention hors micro** : « *Prenez les bons mots. Dites que ce n'est pas un débat. Vous faites une opération de com', pour faire passer un projet qui est déjà passé.* »

### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous en discuterons tout à l'heure.

**Intervention hors micro** : « *Ce n'est pas une discussion, en fait. Utilisez les vrais mots. Arrêtez de faire de la langue de bois.* »

### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

La finalité du débat est précisément d'éclairer les décisions ultérieures.

**Intervention hors micro** : « *Il n'y a pas d'éclairage, cela fait 15 ans que vous faites... que c'est imposé. De toute façon, à l'Assemblée nationale, ils ont déjà dit que le projet est déjà décidé. Ils vont le faire passer en force. Il y a 60 millions d'euros qui sont dépensés tous les ans pour faire de la corruption locale.* »

### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, tout à l'heure, on parlera, on débattrà et on donnera la parole à la salle.

**Intervention hors micro** : « *... Ils ont tout l'argent. Ils s'expriment largement tout au long de l'année, ce n'est pas...* »

### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Qui sommes-nous ? Nous sommes une Commission neutre et indépendante. Nous ne sommes...

**Intervention hors micro** : « *... étatique. C'est dans la loi. Vous êtes obligés de faire ça pour faire passer votre projet. Mais... [inaudible].* »

### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous ne représentons ni EDF, ni Orano, ni le ministère. Nous, nous sommes une commission neutre et indépendante. Notre rôle est simplement d'organiser ce débat.

**Intervention hors micro** : « *Mais dites ouvertement que le projet est déjà décidé et que ce n'est pas un débat, c'est une opération de communication.* »

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous parlerons tout à l'heure, si vous voulez, du projet Cigéo, mais qui n'est qu'une seule des parties du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs, qui est en débat aujourd'hui. La commission...

**Intervention hors micro :** *Inaudible*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, il y a eu une rencontre...

**Intervention hors micro :** « ... jamais on n'a été informés. Il n'y a pas un seul maire de la Drôme qui sait quand passent les camions de déchets nucléaires, par exemple. Voilà. On est tout à fait, comme vous l'avez dit, dans un débat complètement plombé. Tout est décidé à l'avance, et on essaie de donner une image, en gros, de « on a discuté avec le peuple ». Ce n'est pas le cas.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, il y a eu une rencontre du débat, spécialement sur la thématique des transports. Elle était à Rouen et toute la...

**Intervention hors micro :** *Inaudible* « ... qui s'oppose aux préfetures, sur un projet qui, manifestement, n'est pas ficelé. Il n'y a aucune raison que ces gens-là soient arrêtés, soient interdits de séjour, etc. Vous pourriez dire que, par exemple, dans un débat comme cela, on n'aurait pas le droit d'interdire aux gens de rentrer chez eux, on n'aurait pas le droit d'interdire aux militants en structure de défendre leurs forêts, de défendre leurs terrains. Quand on engage un débat, on fait une pause. Il n'y a pas de pause. Qu'est-ce c'est qu'un débat qui ne fait pas de pause, qui continue à interdire des militants... ? »

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Pour que votre parole soit enregistrée, Monsieur, il faut que vous parliez dans le micro. Parce qu'un débat public, Monsieur...

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]* « ... les militants qui sont emprisonnés ne peuvent pas m'écouter et ils ne pourront pas entendre non plus. Donc, cela ne sert à rien...

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Tous les citoyens peuvent avoir accès à toutes les archives du débat, Monsieur.

**Intervention hors micro :** *Un débat se fait, dans ces cas-là... on fait une pause. On ne fait pas... on ne continue pas à arrêter les gens. On ne continue pas à les interdire. Il y a une manifestation à Nancy la semaine prochaine, il y aura des flics partout. C'est ça aussi, le nucléaire. C'est ça aussi, les déchets nucléaires. Plein de flics partout.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Très bien.

**Intervention hors micro :** *Et le copain qui est en prison, il a accès aux dossiers ? Actuellement, il y a une personne en prison. On lui a interdit le territoire. [Inaudible]... On lui a mis 4 mois de taule. Lui, il a accès au dossier ?*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Bien sûr. Par internet, il a accès au dossier. Pour tout le monde.

**Intervention hors micro :** *Il est en prison. Vous savez, vous n'avez pas accès [Inaudible]...*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Bon. Si vous permettez, nous continuons cela, et nous vous donnerons la parole après

**Intervention hors micro :** *Vous êtes en train de nous faire croire que l'on peut débattre de cela sereinement, alors qu'aujourd'hui on réprime des gens qui sont opposés au transport des déchets, on*

*réprime des gens qui sont opposés à l'entassement sous terre des déchets, et on réprime les gens qui disent que, d'abord, si on en discutait, ce serait bien d'arrêter d'en produire.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On est d'abord là pour en discuter, Monsieur. Précisément. On est là pour en discuter.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]... Faire une pause, ça voudrait dire aussi que pendant ce débat sur les déchets, on arrête d'en produire. Or, on continue à en produire, en veux-tu, en voilà. Pendant que vous discutez aujourd'hui, il y a des tonnes de plutonium, matériaux qui n'existaient pas sur la planète auparavant, il y a des tonnes de plutonium qu'on entasse partout... [Inaudible]*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Donc, la Commission qui organise ce débat est une commission neutre, indépendante, qui n'a rien à voir ni avec les pouvoirs publics, ni avec la police, ni avec aucune des autorités qui décident de prendre des mesures coercitives.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous l'avez dit, c'est très bien. Donc, la Commission est composée de 8 personnes, 4 femmes et 4 hommes. Et nous sommes indépendants de tous les acteurs du nucléaire.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, tout à l'heure, il y a des personnes qui m'ont demandé des informations sur ce qu'est ce débat, à quoi cela sert, et qui nous sommes. Nous sommes là pour permettre qu'il y ait des débats par thématique. Et nous sommes là aussi pour rendre compte. Tout ce qui est dit est enregistré et il y a une transparence.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

*Protestations dans la salle*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Les brochures sont à la disposition de toute le monde, Monsieur, à l'entrée. Vous pouvez en prendre bien évidemment. Toutes les brochures sont à la disposition de tout le monde. Je vous propose que nous avançons un peu, vous pourrez débattre largement tout à l'heure.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

*Protestations dans la salle*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Tout le monde a droit à l'accès à l'information et au débat. Tout le monde y a droit. S'il vous plaît.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Ce soir, on est sur des questions d'éthique, sur la question des risques. Catherine LARRÈRE, qui est philosophe, va vous expliquer pourquoi, justement, nous avons décidé de débattre sous l'angle éthique et pas uniquement sous l'angle technique. Et cela permet à tout un chacun de faire état de ses craintes. On vous a demandé tout à l'heure de remplir des post-its. De quoi pouvons-nous avoir raisonnablement peur ? Quels sont les critères pour localiser les déchets, si l'on doit les localiser sur un territoire ? Ce sont des questions qui sont abordées sous l'angle éthique. Catherine LARRÈRE, qui est philosophe de métier va vous expliquer en quelques mots de quoi on va débattre ce soir.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible] ... un philosophe soit intéressant de ce point de vue-là, ne serait-ce parce qu'il va vous expliquer... [Inaudible]... vous regardez une face de la pièce et pas l'autre.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Pour l'instant, laissez-la répondre avant de savoir si c'est intéressant ou pas.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible] ... c'est comment on fait un faux débat. Comment on fait semblant de faire croire à des gens qu'il y a un débat, alors qu'en réalité.*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Mais est-ce que vous, vous considérez que vous êtes en train de débattre ? Vous avez pris la parole, vous avez exposé. D'autres vont prendre la parole. Ce que l'on veut justement, c'est qu'il y ait...

**Intervention hors micro :** *Non, je ne prends pas la parole [Inaudible]...*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On n'avait pas décidé que vous prendriez la parole.

**Intervention hors micro :** *Tout est décidé...*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Mais pas vous.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]... De toute façon, les décisions sont déjà prises, donc la prise de parole est... [Inaudible]*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

C'est vous qui le dites.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Il y a des personnes...

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]... un faux débat.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

D'accord. Mais il y a des personnes ici qui veulent débattre. Donc, par respect pour ces personnes-là, je vous propose que l'on continue et qu'on...

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Laissez peut-être les gens qui sont là se faire leur idée sur leur débat. Parce que vous êtes en train de leur dire ce qu'il se fait. Laissez-les discuter.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Intervention hors micro :** *On est en train de faire du théâtre.*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Mais vous en faites partie de ce théâtre.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, ce que je vous propose... Pour l'instant, il y a des gens qui ont envie de parler. On va poursuivre le déroulement de cette rencontre. Vous aurez le temps de vous exprimer ensuite.

Catherine, pour exposer en quelques mots, quel va être le thème de ce débat ?

Est-ce que l'on peut s'écouter tranquillement, s'il vous plaît ? Vous pourrez parler après.

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Donc, le thème dont on débat ce soir, c'est le thème des risques, parce que la question des risques n'est pas seulement une question technique. C'est aussi une question morale et politique, qui donc permet de ne pas aborder uniquement les questions d'une façon technique, le seul débat. De quoi



parlons-nous, en parlant des risques ? Nous parlons d'un danger, d'un danger auquel nous sommes exposés et d'un danger lié à un aléa, c'est-à-dire qu'il peut se produire ou ne pas se produire, et nous essayons d'en mesurer la probabilité.

La question, c'est la question de comment nous pouvons être protégés contre ces risques, et particulièrement en matière nucléaire où il y a des risques, comme sur toute entreprise industrielle, mais où les risques nucléaires sont des risques particulièrement importants. Et je citerai un rapport sur la sûreté et la sécurité nucléaires, dont Mme Barbara POMPILI était la rapporteur, et où est cité ce qu'a déclaré à la Commission d'enquête M. Nicolas HULOT qui, à l'époque, était ministre de la Transition écologique et solidaire. Il a déclaré : « Tous les secteurs d'activité n'ont pas la même échelle de risques, et les conséquences d'une possible faille ne sont pas les mêmes dans le secteur du nucléaire et dans les autres secteurs. » Et Nicolas HULOT poursuivait : « On n'en fera jamais assez pour limiter, contenir, appréhender le risque. En tout cas, disait-il, aucune autre activité ne génère un risque d'une telle ampleur. » Donc, le premier temps de ce qui va...

**Intervention hors micro** : *[Inaudible]... les promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent.*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Eh bien, écoutez-les.

**Intervention hors micro** : *Ce que vous venez de dire là a été dit dans les années 50 sur l'amiante.*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Ce n'est peut-être pas mal de le répéter et ce n'est peut-être pas mal de...

**Intervention hors micro** : *Quand on voit les résultats sur l'amiante, on se dit que le fait de faire des déclarations comme cela n'engage rien du tout. Ce qui engagerait, ce serait effectivement de faire une pause. Ce qui engagerait, ce serait effectivement d'arrêter de produire de déchets. Et là, on pourrait avoir un débat serein sur les risques des déchets. Mais là, aujourd'hui, pendant que vous parlez, vous continuez à produire des déchets.*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Mais de toute façon, même si on arrêta, les déchets sont là. Donc, les risques sont là. Donc, il y a des raisons d'en parler. Et si vous voulez...

**Intervention hors micro** : *La moitié du projet de déchets enfouis concerne des déchets qui ne sont pas encore produits. Donc, en fait, ce n'est pas... [Inaudible] ... d'avoir une expertise, pour pouvoir [Inaudible].*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous ne parlons pas ici uniquement du projet Cigéo.

**Intervention hors micro** : *[Inaudible]... en Chine. Aujourd'hui, ce sont les seuls pays qui font le choix de [Inaudible]...*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, tout ce que vous dites est hors micro. On ne vous entend pas. Ce que l'on vous propose...

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Attendez que l'on présente.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Il y aura encore des débats tout à l'heure. Pour l'instant, nous faisons les présentations pour permettre de rentrer dans le vif du sujet. Cigéo n'est qu'une petite partie du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. On ne débat pas spécifiquement sur Cigéo ce soir. Mais vous pourrez en parler tout à l'heure. Il y a des gens ici qui sont venus pour écouter, prendre des informations et débattre. Vous en faites partie, vous êtes légitime autant que les autres. On continue.

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Une première présentation qui sera faite...

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

... par quelqu'un de l'IRSN... présentera la distinction entre risques chroniques et risques accidentels, parce que l'on peut dire que ce sont les risques accidentels qui posent les problèmes éthiques les plus graves, en ce sens qu'ils mettent en question la règle de proportionnalité que l'on applique généralement à la gestion des risques. Si on ne peut pas empêcher tous risques, on considère qu'il faut équilibrer les bénéfiques et les risques. Mais si les risques nucléaires d'accidents sont d'une grandeur immense, à ce moment-là se pose politiquement, éthiquement la question de la possibilité d'une proportionnalité entre le risque et le bénéfice que l'on peut en avoir. De ce point de vue-là, on peut envisager la question de savoir si cela a un sens d'affronter des risques pareils.

En quoi est-ce que la question des risques est une question éthique ? Disons que cela engage le rôle de l'État qui est de protéger les citoyens contre les torts qu'ils peuvent se faire ou les torts qu'ils peuvent recevoir de l'extérieur. C'est le problème des armées et de la police. Mais c'est aussi, et c'est une vieille fonction des États, de protéger contre les risques naturels et accidentels. Et de ce point de vue-là, l'obligation de sûreté qui est faite à tous les opérateurs du nucléaire rentre dans les fonctions de protection des populations contre les risques naturels et accidentels.

Comment pouvons-nous aborder cette question des risques ? Nous avons d'abord pensé, et cette réunion aurait normalement dû avoir lieu en juin, et pour des raisons logistiques elle n'a pas pu se tenir, mais nous l'avions présentée, si certains d'entre vous avaient regardé le site du PNGMDR, comme une question de confiance. Parce que l'on peut se dire que toutes les questions du nucléaire sont des questions extrêmement techniques qui demandent des compétences très pointues. Et également, l'évaluation des risques demande des compétences très pointues. Les citoyens ordinaires, que je suis et que vous êtes, n'ont pas les moyens, le savoir nécessaire pour appréhender techniquement les risques.

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]... sachant qu'en plus vous parlez de risques comme si c'était un potentiel... en fait, il n'y a pas de risques... tous les ans, il y a des accidents, il y a des déchets nucléaires qui sont perdus, il y a des paquets qui sont perdus... [Inaudible]*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On va discuter. On va présenter, il y a un premier temps.

*Protestations dans la salle*

**Intervention hors micro :** *Inaudible [00:16:34]... les experts, c'est eux qui ont inventé la bombe nucléaire. Le nucléaire a été décidé à la base pour développer le nucléaire militaire. Et en fait, c'est juste le seul intérêt d'avoir développé l'uranium comme combustible nucléaire. C'est l'unique choix, et après ils se disent : « Tiens, maintenant que l'on a imposé un truc, on n'a jamais réfléchi sur les déchets. » Maintenant, on va lancer les mêmes experts qui ont décidé de faire des bombes nucléaires, de lancer... [Inaudible – 00:17:02] ces mêmes experts vont décider ce que l'on fait maintenant de déchets.*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Je crois que vous présentez très bien la question, qui est la question de quelle confiance pouvez-vous, pouvons-nous faire...

**Intervention hors micro :** *Ce n'est pas la question, mais en fait c'est la décision que l'on a envie de prendre.*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Et comment est-ce que... c'est pour cela que vous êtes là...

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous posez la question...

**Intervention hors micro :** *[Inaudible]... dépensé tous les ans pour acheter des forêts, pour donner des droits [Inaudible]... pourquoi 60 millions d'euros sont dépensés juste pour faire de la corruption ? C'est de la corruption.*

*Applaudissements dans la salle*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous avons entendu les questions que vous posiez. Nous allons maintenant poursuivre avec de l'information, parce qu'il y a des personnes ici qui sont venues chercher de l'information et débattre. Et le débat public sert précisément à éclairer les décisions ultérieures. Donc, on va poursuivre avec une présentation de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

*Brouhaha*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Sur la question des risques pour qu'ensuite nous puissions en débattre.

*Brouhaha*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Donc, Didier GAY de l'IRSN, qui est un expert, mais qui ne décide pas, qui permet d'éclairer à la fois le public et les décideurs. Donc, si vous voulez bien lui laisser la parole, il va vous donner des éléments d'information. Il y a ici des personnes qui sont venues chercher de l'information. Donc, nous les laissons avoir cette information que nous partageons, et nous débattons ensuite. Merci.

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Bonsoir à tous. Je vais faire cette intervention introductive pour ouvrir cette question des risques en essayant de la développer au travers des différentes composantes qu'elle peut avoir. Cela a été dit par Mme LARRÈRE tout à l'heure. Derrière le terme de risque, il y a un certain nombre de notions qui se distinguent et qui méritent d'être distinguées. Elle a évoqué également les spécificités qui sont associées au risque nucléaire et j'y reviendrai dans mon exposé. Puis, la question que l'on aborde aujourd'hui n'est pas celle du risque nucléaire en général, mais celle du risque nucléaire associé aux activités de gestion des matières des déchets radioactifs. C'est l'objet du PNGMDR. Je l'aborderai au travers de trois petits exemples. Mon exposé a une portée très générale. Peut-être qu'il en frustrera certains. J'essaie de l'illustrer à la fin sur des exemples. Le sujet est extrêmement large. Je n'aborde pas tout évidemment, mais j'essaie de donner un certain nombre d'ancrages sur lesquels j'espère que des rebonds seront possibles.

D'abord, sur la notion de risques chroniques en opposition aux risques accidentels, comme cela a été proposé d'opérer la distinction. Risques chroniques, c'est un risque qui se développe dans le temps, parce qu'il renvoie à des effets, à des impacts qui sont constatés non pas forcément de façon immédiate, mais de façon décalée. Et ils sont associés à une exposition qui, elle-même, se développe dans le temps. Pourquoi peut-on avoir affaire à des expositions de ce type-là ? C'est quelque chose qui est inhérent à bon nombre des activités humaines dès lors qu'elles manipulent, elles impliquent l'utilisation de substances dangereuses. Là, j'évoque la question d'un point de vue très large. Substances dangereuses utilisées par l'homme peuvent conduire à déroger, à une dispersion de ces substances dangereuses dans l'environnement. Et dès lors que l'environnement contient ce qui s'appelle ici cible dans un vocable technique, c'est-à-dire des éléments vivants, du vivant que l'on cherche à protéger, que ce soit des compartiments de l'environnement ou des hommes, que ce soit des travailleurs ou des populations, évidemment ce risque peut se manifester par des effets qui sont une dégradation de l'état de santé des milieux et de l'homme. Voilà pour ce qui est de la notion de risque chronique.

Ils s'abordent au travers d'un certain nombre de paramètres. Je suis dans le champ technique. D'abord, la dangerosité des substances auxquelles on a affaire. Ensuite, les quantités qui sont rejetées. Il y a celles qui sont utilisées, mais celles qui vont pouvoir produire un impact et générer un risque sont celles qui sont rejetées. Puis, le fait d'être rejeté ne suffit pas, elles vont ensuite se répartir dans les milieux et éventuellement atteindre ce que j'ai appelé des cibles et produire un impact. C'est cette chaîne-là qui est en cause.



Ce que j'évoque au travers de cette seconde planche, c'est la manière dont on peut maîtriser un risque de ce type-là. La manière de les maîtriser, c'est au travers...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

C'est au travers des autorisations qui sont prodiguées. Donc, on peut...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Vous me disqualifiez oralement. Puis-je me permettre de vous disqualifier, vous. Qui êtes-vous pour prétendre...

***Intervention hors micro*** : *[Inaudible – 00:22:54]... indépendant, alors que l'IRSN n'est pas du tout indépendant.*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Si vous voulez ouvrir un débat sur l'IRSN, je ne suis pas sûr que ce soit le sujet de ce soir, mais bien évidemment...

***Intervention hors micro***

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On vous donnera la parole dès qu'il aura terminé de parler.

***Intervention hors micro***

*Brouhaha*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Il est très facile de meubler comme vous le faites.

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Mais je viens où vous voulez. Mais ce soir, je suis là. On m'a demandé de donner un exposé. Et c'est ce que je m'attache à faire. Voilà.

*Applaudissements*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On va laisser M. GAY poursuivre, tout simplement. Droit à l'information. C'est aussi cela, la démocratie : le droit à l'information. Tout le monde n'a pas, comme vous, la science infuse. Certaines personnes voudraient de l'information. Merci de laisser la démocratie suivre son cours.

*Applaudissements, sifflements*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

J'ai la chance d'avoir un micro, mais je ne suis pas sûr que cela suffise à passer au-dessus de cette expression d'enthousiasme que j'apprécie beaucoup.

J'ai évoqué ce qu'étaient les risques chroniques. Ce que j'indique, c'est qu'ils peuvent être maîtrisés, notamment par rapport aux indicateurs que j'ai évoqués là, en contrôlant les quantités rejetées. C'est l'objet par exemple des autorisations rejets...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Je crois avoir compris qu'il y a des règles du jeu établies dans ce débat et que ces règles du jeu prévoient une intervention suivie de questions...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Une intervention suivie de questions. Vous aurez la possibilité d'évoquer vos questions à l'issue de mon intervention. Là, je pense que ce que vous souhaitez, ce n'est pas que je réponde à votre question. Ce que vous souhaitez, c'est que je ne parle pas. Donc, effectivement, c'est ce que vous avez choisi. Vous avez décidé que je ne parle pas. Ce qui vous intéresse, ce n'est pas la façon dont je pourrais répondre à vos questions, c'est le fait que je ne parle pas. Certes, c'est une stratégie. C'est de l'obstruction. Bon.

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Bon... Je tente à nouveau de reprendre...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Je ne suis pas sûr que toutes les personnes que vous évoquez là soient présentes ce soir. Donc, ce n'est pas une...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Merci. Avec vos encouragements, je vais essayer de le faire.

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Il y a une première possibilité, pour maîtriser les risques chroniques, c'est de maîtriser les quantités rejetées, éventuellement de les réduire à zéro, dès lors que l'on parvient à ne pas utiliser les substances objets du danger.

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Ce qu'il y a ensuite de possible à faire...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

C'est d'intervenir...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

... de maîtriser les expositions en anticipant la hauteur à laquelle elles pourraient se manifester. Ça, c'est l'objet des évaluations d'impact. Ensuite, il y a la possibilité de constater ce que sont réellement les expositions. Et c'est l'objet de la surveillance. C'est un sujet sur lequel l'IRSN intervient, sur lequel des critiques pourraient s'exprimer, ce serait intéressant. Et si vous souhaitez poser des questions à l'issue de mon intervention, j'essaierai d'y répondre.

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Ce serait facile de vous répondre, mais je ne vais pas le faire.

*Brouhaha*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Je poursuis, ou tente de le faire, pour évoquer ce qu'est le risque accidentel et en quoi il se distingue du risque chronique. Le risque accidentel a cela de particulier qu'il est soudain.

*Brouhaha*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Continuez, continuez.

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Cela vaut-il le coup que je continue ? Est-ce qu'il y a des gens qui sont intéressés par mon exposé ?

*Brouhaha*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Merci. Est-ce que vous réussissez à entendre malgré les clameurs ? Oui, vous pouvez ? D'accord. Alors, je continue.

Donc, le risque accidentel est associé à des événements. Il se distingue du risque chronique au sens où il s'inscrit dans une séquence temporelle qui est beaucoup plus courte. Il est soudain. En général, il est non maîtrisé. Et on parle de risques accidentels lorsqu'il occasionne des dommages. Ce qui est particulier dans un risque accidentel, c'est qu'il est consécutif à un événement non désiré. Et cet événement non désiré peut être soit externe, c'est-à-dire provoqué par quelque chose qui est extérieur à l'installation, à l'activité dont on parle – cela peut être un séisme par exemple, un aléa naturel –, ou bien un événement interne comme...

*Brouhaha*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

... ou bien un événement interne qui est occasionné par une non-maîtrise du processus industriel, par exemple.

Les indicateurs ou les grandeurs pertinentes pour apprécier un risque accidentel, c'est la notion de probabilité, la notion d'intensité. C'est-à-dire quelque part, si je le résume de façon un peu simple, c'est l'énergie qui va pouvoir être libérée au moment de l'accident. La vulnérabilité désigne la capacité à générer, à partir d'une intensité donnée, des dommages. Et c'est lié à la présence, par exemple, d'habitations, de populations autour du lieu sur lequel survient l'accident. Et tout cela conduit à des dommages que l'on quantifie sous la notion de gravité.

*Brouhaha*

*Applaudissements*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous attendez encore un peu, ce n'est pas tout à fait terminé. Laissez-le terminer et vous pourrez poser des questions. Vous applaudissez très bien, nous nous en sommes rendu compte.

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Lorsque l'on parle d'un événement accidentel, la forme qu'il prend traditionnellement...

*Intervention hors micro : [Inaudible]... centaines de milliers de morts qu'il y a eu à Tchernobyl. Il s'agit de voir la situation des familles [Inaudible]... la forme qu'elle prend [Inaudible]... des évacuations de population.*

*Intervention hors micro : [Inaudible]... On n'entend pas*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Vous êtes un excellent porte-parole de l'IRSN, je vois. Et vous connaissez parfaitement...

*Intervention hors micro : [Inaudible]... IRSN va au Japon expliquer que l'on peut retourner dans les eaux contaminées...*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

C'est exact, des scientifiques vont au Japon.

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous aurez la parole dès qu'il aura terminé.

*Brouhaha*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

C'est une injection intéressante.

**Intervention hors micro**

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Je trouve assez étonnant que vous disiez à la personne derrière vous de ne pas vous toucher, alors même que vous, vous vous permettez des choses qui me paraissent tout aussi mal polies, on va dire.

**Intervention hors micro** : *Mon impolitesse aujourd'hui n'était pas [Inaudible]... violence policière... [Inaudible]...*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

En quoi suis-je comptable de la violence policière que vous évoquez ?

**Intervention hors micro**

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

En quoi suis-je responsable de...

*Vives protestations dans la salle, applaudissements*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Si vous voulez pouvoir débattre... la violence, c'est aussi d'empêcher le débat. Je suis désolée. Là, vous n'êtes pas du côté de la démocratie.

**Intervention hors micro** : *Nous sommes pacifiques.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Là, vous n'êtes pas pacifiques. Il y a des gens, dans cette salle, Monsieur, qui ont envie de débattre. Laissez les personnes s'informer. Le débat aura lieu après.

**Intervention hors micro**

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous avons fait une réunion publique à Bar-le-Duc. Il y a eu débat et il y aura débat, à condition que tout le monde puisse s'entendre. Un débat où les gens ne s'écoutent pas, ce n'est pas un débat. Donc, s'il vous plaît, laissez...

**Intervention hors micro** : *[Inaudible]... considérez que c'est de la démocratie, ça.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Ce n'est pas la Commission nationale du débat public qui tape sur les gens, alors...

**Intervention hors micro** : *[Inaudible]... nous, on ne vous tape pas dessus.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Mais nous non plus. Nous non plus, Monsieur. Nous, nous souhaitons simplement que le débat ait lieu et que les gens qui sont venus débattre ici, ce soir, puissent débattre. Merci.

*Brouhaha*

**Intervention hors micro** : *[Inaudible]... considérez que c'est de la démocratie, ça.*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous terminez rapidement, M. GAY, si vous y parvenez.

*Brouhaha*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Sur le risque accidentel, j'indiquais qu'il prend... enfin, la séquence d'accident...

*Brouhaha*

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

La séquence d'accident peut prendre plusieurs formes. Un incendie, une explosion...

*Brouhaha*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous aurez le micro tout à l'heure, Monsieur. Maintenant, vous laissez, s'il vous plait, M. GAY terminer. Merci.

*Brouhaha*

**Intervention hors micro**

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Venez ici. Venez parler.

**Didier GAY, IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)**

Venez à la table.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Venez parler puisque vous voulez un micro.

**Intervenant [00:34:11]**

Oh, il y en a même trois. Il y en a de toutes les couleurs, il y en a pour tout le monde. Alors, ce que l'on va faire. Oh, M. **DUVOISE [00:34:16]** ! Lui, il est super. Il fait des trucs super. J'ai lu un document sur le climat que vous avez monté. J'adore. Alors, toi, tu vas déjà avoir ton micro. Qui d'autre veut un micro ? Là, on a besoin d'un micro. Parce qu'en fait le problème avec ce débat, c'est que les micros sont tous aux mêmes personnes. En fait, là, on a deux tables. Du coup, dans la structure même... parce qu'en fait, avant de faire un débat, on va déjà commencer à mettre en place ce qu'il y a en face. Là, on pourrait mettre des gens qui ont un avis plutôt antinucléaire, on va dire, qui pourraient s'asseoir ici. Il y a deux bouteilles d'eau. Et là, on pourrait mettre des gens qui, apparemment, ont déjà pris place et qui, je suppose, sont déjà pro nucléaire, parce que je vous ai déjà vu dans des débats précédents.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Si vous avez quelque chose à dire, Monsieur, vous le dites. Ensuite, nous ferons...

**Intervenant [00:35:04]**

Oui, mais ce que j'avais à dire, c'est que vous utilisez le mot débat. Mais en fait, ce n'est pas un débat, c'est un exposé que l'on cherche à faire, là.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

C'est vous qui empêchez le débat.

**Intervenant [00:35:10]**

Non, moi j'essaie juste de faire en sorte que la structure de la conversation soit définie par le mot débat. Et en ce moment, elle ne l'est pas. En fait, en ce moment il y a...

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Pourquoi ne l'est-elle pas ? Parce qu'il n'y a pas de contradiction possible. Vous empêchez les exposés.

**Intervenant**



Ah ? Il n'y a pas de contradiction possible ? C'est vrai que là, le mot débat est encore plus galvaudé. Mais est-ce que l'on peut... Monsieur avait plein de choses à dire. En plus, c'est un camarade. Peut-être que ceux qui ont pris les micros peuvent venir s'asseoir ici en avant. Non ? Alors, en fait, on fait des tours de parole de 5 minutes de chaque côté.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Non. Monsieur.

**Intervenant [00:35:40]**

On éteint l'écran parce que l'on n'a plus besoin de nos présentations.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Très bien. Nous allons faire une petite interruption de séance. Et nous allons reprendre après avoir discuté avec vous, si vous voulez bien.

**Intervenant**

Est-ce qu'il y aura du café au retour ?

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On va faire une petite interruption de séance. Il y a de l'eau déjà, c'est bien.

**Intervenant**

Ah, je me permets.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On interrompt la séance...

**Intervenant**

Si on parle, on parle, mais on ne boit pas beaucoup.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Si l'on accepte de débattre de manière tout à fait démocratique, on reprend la séance. Et si la salle est d'accord pour que l'on ait un vrai débat.

**Intervenant**

Et après, une fois que l'on aura cela, on pourra discuter du terme café-philosophie.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que la salle peut avoir son mot à dire ?

**Intervenant**

Café et philosophie. Oui, il y a peut-être une intervention.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que la salle peut avoir son mot à dire sur la façon dont on débat ? Et pas uniquement les opposants, merci. Pour l'instant, on suspend le débat. Si vous n'acceptez pas le débat, on suspend le débat, Monsieur.

*Brouhaha*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que l'on peut prendre un temps de calme et reprendre le cours du débat tel qu'il a été organisé ? S'il n'y a pas d'exposé, de présentation et de débat contradictoire, il n'y a pas de débat. Je pense que, dans cette salle, il y a des personnes qui ont envie d'un vrai débat. Et pas uniquement d'une confiscation de la parole par une ou deux personnes. D'accord ?

**Intervention hors micro**

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On a entendu... on a entendu, mais on n'a entendu que cela pour l'instant. On aimerait pouvoir entendre d'autres choses.

*Intervention hors micro : Ce n'est pas de notre faute si des flics ont tapé sur des militants...*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Ce n'est pas de la nôtre non plus. Donc, nous ne sommes pas en train de parler de la violence policière ce soir.

*Brouhaha et chants*

**Intervenant [00:38:24]**

Il y a une toute petite condition, qui est quand même la condition du respect, de l'écoute dans un dialogue. Moi, je vais me permettre de m'exprimer. Je suis venu ce soir sur mon temps personnel pour écouter un certain nombre d'exposés techniques. Et après, il y a un temps de débat. C'est une position personnelle que j'ai et je vous remercie de m'écouter. Je trouve qu'en termes de respect, quand on a des idées, on a le droit de les avoir, mais on a le droit aussi de respecter les gens qui proposent des choses. Et après, il y a un temps de débat. Donc, moi, j'aimerais bien que cette soirée...

*Intervention hors micro : Non, s'il vous plaît. Nous, on dit aujourd'hui que l'on a tapé sur des militants... [Inaudible – 00:38:51]*

**Intervenant [00:38:54]**

Excusez-moi, Monsieur. Vous me laissez juste finir ou pas ?

*Intervention hors micro*

**Intervenant [00:38:58]**

Est-ce que vous pouvez me laisser... est-ce que vous pouvez me permettre juste de finir... ce que je vous dis...

*Intervention hors micro : ... On ne peut pas laisser nos camarades qui sont en prison, nos camarades qui sont interdits de séjour...*

**Intervenant**

Ce que je vous dis simplement...

*Intervention hors micro*

**Intervenant**

Simplement, ce que j'essaie de vous dire...

*Intervention hors micro*

**Intervenant**

Écoutez, c'est très bien. Je n'ai pas fini. Je n'ai pas fini.

*Intervention hors micro*

**Intervenant**

C'est que la majeure partie de la salle ici est venue pour assister à un certain nombre d'exposés et débattre. Et depuis le début, ça fait presque une heure que ça dure, en fait, vous criez, vous prenez la parole alors que ce n'est pas un temps pour, et vous empêchez justement les gens qui sont venus ici d'écouter. C'est tout ce que je vous dis, moi. C'est un ressenti personnel que je me permets d'exprimer devant cette salle. Maintenant, si c'est vos méthodes en termes de débat, très bien. Mais en tout cas, en termes de débat politique, je pense que vous avez atteint votre effet, c'est que vous ne respectez pas la démocratie. Point.

*Applaudissements*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous allons continuer. Je crois que la majorité des gens ici veulent un débat.

**Intervention hors micro** : Ça, c'est votre avis.

*Protestations dans la salle*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Non, ce n'est pas seulement mon avis.

*Brouhaha*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous allons présenter les questions qu'un grand nombre d'entre vous ont écrites sur les post-its.

*Brouhaha*

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Un certain nombre d'entre vous ont dit qu'ils avaient envie de continuer le débat et beaucoup d'entre vous...

**Intervention hors micro** : [Inaudible – 00:41:22]... mais nous, on veut continuer le débat aujourd'hui. On le veut avec tous celles et ceux qui sont interdits aujourd'hui.

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, on a parfaitement entendu ce que vous disiez. Nous avons...

**Intervention hors micro** : [Inaudible – 00:41:33]... au nom de lois, on ne sait pas lesquelles...

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur...

**Intervention hors micro**

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Monsieur, nous avons fait... nous avons tenu un débat à Bar-le-Duc il y a deux mois.

**Intervention hors micro**

*Brouhaha*

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Les amalgames ne mènent nulle part.

**Interventions hors micro**

*Brouhaha*

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Je me préparais à dire que j'ai classé les post-its qui étaient à l'entrée par catégorie et il y avait clairement quelques post-its qui exprimaient la volonté de poursuivre le nucléaire et d'avancer le plus loin possible, et à peu près autant qui exprimaient la volonté inverse d'arrêter le nucléaire. Ça, c'est un fait, vous pourrez le voir sur les post-its qui sont là derrière. Derrière...

**Interventions hors micro**

*Brouhaha*

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Derrière, il y avait une discussion intéressante. On va laisser quelques-uns crier dans le fond de la salle. S'il y en a qui arrivent à entendre devant, c'est bien.

**Interventions hors micro**

*Brouhaha*

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous ne tenons pas à faire passer des choses. Ce n'est pas du tout notre rôle.

**Interventions hors micro**

*Brouhaha*

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous vous proposons... mais vous savez, nous pouvons aussi avoir quelques idées sur ce qu'est un débat démocratique. Et le propre de la démocratie... le propre de la démocratie... excusez-moi... le propre de la démocratie est que tout le monde n'est pas d'accord entre soi, et que l'on écoute ceux qui ne sont pas d'accord. On écoute ceux qui ne sont pas d'accord. Il y a beaucoup de gens dans la salle qui ne sont pas d'accord avec ce que vous dites.

**Interventions hors micro**

*Brouhaha*

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Je vous propose à tous que nous suspendions la séance pendant un quart d'heure. Ceux qui veulent poursuivre le débat sont invités à rester ou à revenir dans un quart d'heure. Ceux qui n'ont pas envie du débat ont parfaitement le droit de s'en aller. Donc, nous reprenons dans un quart d'heure, si vous voulez bien. 10 minutes.

*Suspension du débat*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Si vous voulez bien vous asseoir, nous allons reprendre la séance. Merci.

**Intervention hors micro :** *Nous allons faire de petits groupes, nous allons faire des plénières et ensuite chaque groupe pourra faire un retour de sa discussion en interne et...*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci de vous asseoir, et nous allons commencer par un débat avec la salle. S'il vous plait, tout le monde se rassied dans le calme. Nous allons maintenant bouleverser un peu notre ordre du jour et avoir un temps d'échange avec vous. Tout simplement. Les personnes qui ont des questions à poser, soit à M. GAY, soit sur les questions qui ont commencé à être évoquées, vous levez la main. Vous vous nommez. Nous enregistrons tout. Et il y aura des micros qui circuleront dans la salle. Il y a ici une personne qui a levé la main. S'il vous plait, le micro.

**Patrick MONNET**

Vous avez parlé statistique. Enfin, la philosophe et l'ingénieur, ou le technicien.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que vous pouvez vous nommer, Monsieur, s'il vous plait.

**Patrick MONNET**

Patrick MONNET, citoyen français, très préoccupé depuis 1974 du problème nucléaire. Je fais partie d'associations, mais nous sommes bien d'accord que cela n'apporte rien de militer contre le nucléaire au niveau financier. Cela me prend du temps, cela m'inquiète dans le comportement humain, mais je n'ai rien à y gagner. Je ne suis pas comme un actionnaire de la faillite d'Areva, ou des choses comme cela. Donc, on nous dit, dans les années 2000 – 2005, qu'il y a une chance sur 10 millions d'avoir un accident sur un réacteur nucléaire par an. Quand on fait une statistique, on sait qu'un réacteur dure 30 à 40 ans. On sait qu'il y avait, à l'époque, 430 réacteurs. Donc, cela nous dit qu'en fait il y aura un accident tous les 700 ans. Ce sont les statistiques. C'est ce que l'on nous disait en statistique. Qu'est-ce qui s'est passé ? Three Mile Island, en 1979, Tchernobyl en 1986, en Suède en juillet 2006 accident, où nous étions passés très proches de Tchernobyl. Trois accidents au Japon. Donc, nous avons eu 6 accidents, en 40 – 42 ans, accidents d'exploitation.

### **Intervention hors micro**

#### **Patrick MONNET**

Maïak aussi. Ça, c'était avant, c'est en 1958 ou 1957. Donc, en fait, nous avons eu un accident tous les 7 ans. Donc, quand vous nous parlez statistiques, ce n'est pas du tout ce que l'on avait prévu à l'origine. Ce n'est pas tous les 700 ans, mais tous les 7 ans.

Deuxième élément. Nous sommes dans la gestion des déchets. Vous nous dites qu'il faut regarder la réalité des choses. La réalité des choses, c'est que l'Allemagne a enterré 125 000 fûts de produits radioactifs, dont du plutonium. Les géologues disaient : « Cette mine de sel est garantie pendant 75 000 ans. On est sûr que cela ne bougera pas. » 25 ans après, il y a des fuites d'eau de partout, et les 125 000 fûts de produits radioactifs baignent dans de la saumure. La saumure, c'est du sel et cela attaque les métaux. Et c'est vraiment un gros problème pour l'Allemagne. Deuxième élément, au mois de février 2014, au Nouveau-Mexique, aux États-Unis, il y a eu une explosion à 600 m de profondeur, contamination à l'extérieur par les cheminées de refroidissement et impossibilité de se rendre sur le lieu où a eu lieu l'explosion, parce que maintenant, c'est tout contaminé. Donc, c'est deux exemples sur de l'enfouissement de déchets en profondeur qui montrent que c'est vraiment un danger énorme, qu'en cas d'accident, en cas d'incendie, en cas de chauffage trop important du fait de la radioactivité dans un site, on aura beaucoup de mal à aller récupérer les données.

Et c'est vraiment un danger. Donc, pour moi, il ne faut absolument pas enterrer les déchets. Il faut vraiment les garder en surface et arrêter d'en produire pour pouvoir vivre normalement et ne pas donner à nos successeurs, mais peut-être dans 30 ans, dans 100 ans, peut-être dans 10 000 ans, ces produits à gérer.

Deuxièmement, nous avons tout à fait les moyens de le faire. L'ADEME a proposé un plan...

#### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que vous avez une question à poser, Monsieur ? Est-ce que l'on peut essayer de faire circuler la parole ?

#### **Patrick MONNET**

Ah non, mais moi, je m'exprime. Attendez. Je n'ai pas de questions à poser.

#### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Alors, nous allons essayer de faire circuler la parole. Je vous demande d'être un peu rapide dans votre intervention.

#### **Patrick MONNET**

L'ADEME, en fin 2014 a fait un projet en disant : « On abandonne le nucléaire, cela ne coûtera pas plus cher. » Pourquoi ce rapport n'a-t-il été publié au grand public qu'en mai 2015, c'est-à-dire 7 mois après ? Pourquoi ne parle-t-on jamais du scénario de négaWatt, qui lui, est tout à fait positif et permet d'abandonner le nucléaire sans problème ? Merci.

*Applaudissements*

#### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous allons prendre plusieurs interventions dans la salle. Et après, si parmi les représentants du ministère ou de l'IRSN, vous souhaitez répondre, on le fera tout à l'heure, ou de WISE-Paris et négaWatt. D'abord, on va prendre quelques questions et on fera une série de réponses après. N'oubliez pas de vous nommer, tout est enregistré. Merci.

#### **Benoît HILLAIRE**

Bonjour à tous. Je vous remercie de me donner la parole. Je m'appelle Benoit, j'ai 34 ans et je suis inspecteur à la centrale nucléaire du Bugey. Je m'occupe de m'assurer que les équipements sont en bon état et que nous puissions les maintenir en activité. Je souhaiterais partager avec vous deux réflexions et vous poser une question.



Ma première réflexion consiste à faire le parallèle entre l'énergie nucléaire et l'énergie fossile. Aujourd'hui, les déchets nucléaires, les hautes activités vie longue sont entreposés à La Hague, et demain, espérons, seront stockés en couche géologique profonde à Cigéo. Concernant les déchets des énergies fossiles, le CO<sup>2</sup> et les particules fines, où l'entreposage se fait-il ? Il se fait dans nos poumons. Et où le stockage se fait-il ? Dans la couche d'ozone. Et il favorise le réchauffement climatique. Ce qui va nous tuer, aujourd'hui, il faut que nous en soyons tous conscients, ce sont les énergies fossiles.

Ma seconde réflexion...

***Intervention hors micro***

**Benoit HILLAIRE**

S'il te plaît, tu me laisses parler comme tout à l'heure.

***Intervention hors micro : Tu es payé combien par l'industrie nucléaire pour dire cela ?***

**Benoit HILLAIRE**

Je ne suis pas payée pour dire cela. Je suis là bénévolement, sur mes propres moyens.

La seconde réflexion nous concerne également. J'ai un petit garçon de 4 ans et j'essaie de lui expliquer les bienfaits du recyclage et du tri sélectif. Donc, la poubelle verte pour le verre, la poubelle jaune pour le papier. Et les papiers gras, attention, c'est dans la poubelle des ordures ménagères.

***Intervention hors micro : Et la poubelle jaune pour les déchets nucléaires.***

**Benoit HILLAIRE**

Donc, j'essaie de lui expliquer les bienfaits du recyclage, du tri, et que l'on peut valoriser les déchets. Par exemple, avec les papiers qu'il jette à la poubelle, demain, il aura un nouveau livre. Et ça, c'est plutôt bien. Donc, aujourd'hui, les déchets issus de **l'hélio-nucléaire [mot incompris – 01:10:05]** sont considérés comme des déchets nucléaires. Parmi ces déchets, l'IRSN a fait une étude et montre qu'en 2030 les déchets à faible activité représenteront 90 % en volume de déchets. La majorité de ces déchets ont une activité inférieure à la radioactivité naturelle. C'est pour vous dire. 90 %. Donc, ma question est très simple.

***Intervention hors micro***

**Benoit HILLAIRE**

Je parle... s'il te plaît...

***Intervention hors micro***

**Benoit HILLAIRE**

Je parle. Donc, ma question est la suivante : qu'attendons-nous aujourd'hui pour déclasser ces déchets, qui ne sont pas plus actifs qu'un bloc de granit, et les traiter dans une filière de retraitement classique ? Merci.

*Applaudissements, sifflements*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. Il y a une dame, ici, qui veut prendre la parole. Un micro ici, s'il vous plaît.

Vous aurez la parole après, Monsieur. Il y a encore une personne qui a demandé la parole, là.

**Camille AUGÉY, Greenpeace**

Bonsoir à tous. On est très content d'avoir l'occasion de s'exprimer. Si Greenpeace a décidé de participer à ce débat, c'est que la situation des déchets nucléaires est grave, et qu'au lieu de partager ce constat, les industriels du nucléaire font tout leur possible pour nier le problème. Nous sommes donc ici pour alerter les citoyens et porter la voix de Greenpeace avec 5 revendications.

- En priorité, il faut couper le robinet des déchets. Le constat est simple : cela déborde. Les installations d'entreposage saturent ou arrivent à saturation et aucune solution n'a été trouvée

pour disposer sans risques ces déchets de manière acceptable. Alors même que l'on en produit depuis plus de 50 ans. Il est grand temps d'arrêter d'amplifier la situation en planifiant la sortie du nucléaire. Le gouvernement se doit de proposer une transition énergétique ambitieuse et courageuse où les énergies fossiles n'auront plus leur place. Le nucléaire est une énergie du passé.

- En deuxième lieu, nous demandons de renoncer au projet d'enfouissement profond Cigéo. Ce projet présente de graves risques en termes de sûreté, et quoi qu'en dise l'industrie du nucléaire, rien n'est prévu pour assurer sa réversibilité. Les générations futures doivent être en mesure de choisir comment disposer de ce fardeau que nous leur léguons. C'est pourquoi Greenpeace préfère l'entreposage à sec en surface, une alternative pérenne et passive, qui permettra de retirer les colis à tout moment et d'en disposer autrement si on le souhaite. Dans tous les cas, cacher nos déchets n'est pas une solution.
- Ensuite, il est indispensable de mettre fin au retraitement du combustible usé, qui ne fait qu'aggraver la situation des déchets tout en multipliant les risques et les rejets. La France est aujourd'hui un des seuls pays à s'entêter dans cette voie. Et avec l'abandon d'Astrid que le CEA a acté récemment, donc réacteur de 4<sup>e</sup> génération, plus aucune perspective crédible ne permet de justifier la poursuite de cette filière aussi inutile que dangereuse.
- Quatrièmement, si l'on arrêta le retraitement, on réduirait en grande partie le nombre de transports inutiles. Actuellement, des milliers de convois radioactifs sillonnent la France avec une protection dérisoire, par train ou par camion. Ces bombes roulantes traversent les zones les plus densément peuplées du territoire. Et en cas d'accident ou d'acte malveillant, ce qui n'est pas à exclure dans un contexte de menace terroriste, ce sont plusieurs kilomètres carrés qui seraient contaminés. Pourtant, ces transports se font à l'insu de la population et parfois des élus et des services de secours. Énième preuve de l'arrogance et du manque de transparence de l'industrie nucléaire.
- Enfin, il s'agit de mettre fin à l'hypocrisie qui consiste à comptabiliser comme matière valorisable des substances radioactives, au motif qu'elles pourraient, un jour peut-être, être réutilisées. En réalité, l'industrie ne dispose d'aucune solution, d'aucune piste crédible pour ne serait-ce que réduire le stock actuellement entassé dans tout le territoire. On ne parle même pas de la production à venir. L'industrie du nucléaire se vante d'être vertueuse en mettant en avant sans cesse le cycle du combustible. Mais ce cycle est un mythe. Et une requalification de ces matières en déchets s'impose. Ce tour de passe-passe permet surtout de faire semblant d'ignorer les milliards d'euros supplémentaires qui seront nécessaires pour traiter ces déchets, et le dimensionnement des solutions d'entreposage qu'il faut urgemment revoir à la hausse.

Voilà. Demain et après-demain, des milliers de jeunes et moins jeunes déferleront dans les rues pour demander une vraie transition écologique, juste et ambitieuse à la mesure de l'urgence climatique. Mais pour le nucléaire aussi, il y a urgence. Urgence de faire les bons choix.

*Applaudissements*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous allons prendre les questions dans l'ordre. Nous allons donner la parole à M. MARIGNAC, parce qu'il y a eu une question tout à l'heure sur le scénario négaWatt. Je voudrais qu'il puisse s'exprimer là-dessus. Nous donnerons ensuite la parole à M. GIRAUD d'EDF, qui pourra réagir sur ce qui a été dit à l'instant.

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

Bonjour. C'est un peu compliqué de faire le lien entre la discussion que l'on devait avoir sur les risques associés aux déchets et le scénario négaWatt. Je me présente d'abord. Yves MARIGNAC, directeur de WISE-Paris, agence indépendante associative d'expertise sur le nucléaire et l'énergie. Et c'est à ce titre-là que je dois intervenir tout à l'heure. Je suis également porte-parole et coordinateur des travaux de prospective de l'association négaWatt, qui est une association d'experts qui produit effectivement des scénarios et des propositions de politiques et mesures pour une transition vers 100 % renouvelable et la neutralité carbone en France, à l'horizon 2050.

Et je voulais rebondir justement sur la question tout à l'heure : pourquoi ne parle-t-on pas du scénario négaWatt ou pourquoi les travaux de l'ADEME sont-ils mis de côté ? Et attirer votre attention au contraire sur la stratégie nationale bas carbone, qui est le plan officiel du gouvernement à l'horizon 2050. Et si vous regardez cette stratégie nationale bas carbone, dans les premières pages, dans l'introduction, il est dit que les deux scénarios de référence sur lesquels s'appuie cette stratégie nationale bas carbone, ce sont justement le scénario de l'ADEME et le scénario négaWatt. Et cette stratégie nationale bas carbone, ce qui me frappe par rapport à la discussion que l'on a aujourd'hui, c'est que, à l'horizon 2050, c'est-à-dire au-delà de l'objectif fixé par la loi de réduire à 50 % la part du nucléaire qui était à 2025 et qui est aujourd'hui à 2035, il n'y a aucune explicitation par le gouvernement aujourd'hui de la place du nucléaire dans cette stratégie à long terme. Et je pense que c'est très révélateur d'une situation dans laquelle on est, qui est qu'aujourd'hui que nous sommes sortis de décennies où la vision était que le nucléaire continue, c'était un pilier, etc. Et je le souligne, parce qu'il me semble que tout le système dont on parle aujourd'hui – le retraitement, Astrid, l'ensemble de la gestion, le plan national de gestion des matières et déchets nucléaires – a été construit dans cette vision d'un nucléaire pérenne, qui est une vision qui n'est plus de mise. Je voulais rebondir là-dessus, parce que je pense que c'est ce changement-là qui est précisément la raison pour laquelle le débat que nous avons en ce moment, et notamment aujourd'hui, est essentiel et qu'il faut l'avoir, même si par ailleurs, c'est dans des conditions difficiles.

Et je profite de ce point de vue-là d'avoir la parole pour dire qu'à titre personnel je dénonce la répression des militants, quels qu'ils soient. Mais à titre personnel, je dénonce aussi les tentatives de confisquer un débat entre des personnes qui sont venues pour le faire, parce que je ne les trouve pas démocratiques non plus.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. On continue dans l'ordre de réponse. On donne la parole à M. Olivier GIRAUD d'EDF.

**Olivier GIRAUD, EDF**

Bonsoir. Moi, je voulais réagir par rapport aux besoins d'énergie. M. MARIGNAC a parlé du scénario négaWatt. On ne partage pas cette analyse. C'est-à-dire que notre conviction – et l'avenir nous apportera des éclairages – est que pour produire l'électricité, nous ne pouvons pas reposer uniquement sur des économies d'énergie et des renouvelables. Nous avons besoin de moyens de production en base, c'est-à-dire qui puissent produire à la demande.

*Protestations*

**Olivier GIRAUD, EDF**

Je vous dis notre conviction. Après, là-dessus, pour produire cette électricité en base...

*Sifflements*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous laissez... on laisse tout le monde répondre. Merci.

**Interventions hors micro**

**Olivier GIRAUD, EDF**

Pour produire cette électricité en base, en fait, il n'y a pas 50 moyens de production. Nous avons aujourd'hui, en effet, le gaz, le charbon, qui produisent du carbone. Et le nucléaire, aujourd'hui, notre conviction est que nous continuons à en avoir besoin et nous continuerons d'en avoir besoin pour faire face au réchauffement climatique.

*Protestations, sifflements*

**Interventions hors micro**

**Olivier GIRAUD, EDF**

M. MARIGNAC a dit l'inverse et j'ai en effet exprimé que nous n'étions pas du tout d'accord avec cette analyse. Nous pensons qu'elle est erronée et que nous aurons besoin de moyens en base, même si nous faisons des économies d'énergie. Donc, pour cela...

**Interventions hors micro**

**Olivier GIRAUD, EDF**

Compte tenu des enjeux climatiques... compte tenu des enjeux climatiques...

**Interventions hors micro**

**Interventions** : *Laissez-le parler*

*Brouhaha*

**Olivier GIRAUD, EDF**

Compte tenu des enjeux climatiques, ce que je disais, c'est que l'on est convaincu de continuer à avoir besoin du nucléaire. Après, derrière, le nucléaire – cela a été dit – produit des déchets. Nous en sommes conscients. Nous cherchons à les réduire au maximum, en termes de volume. Mais derrière, il y a des filières. Il y a des filières pour les prendre en charge. Il y a des gens qui s'expriment contre Cigéo en disant : « Il vaudrait mieux les entreposer ». C'est vrai qu'aujourd'hui nous savons les entreposer. C'est-à-dire que les déchets de haute activité ou de moyenne activité vie longue sont entreposés, et je dirais entreposés en toute sûreté pour qu'il n'y ait pas d'impacts sur les gens et sur l'environnement. Mais nous savons les entreposer.

**Interventions hors micro**

*Brouhaha*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

On va laisser M. GIRAUD finir son exposé assez rapidement, et ensuite on va reprendre le cours. On va redonner la parole à M. MARIGNAC, parce qu'il avait prévu un exposé dans le cadre de cette présentation de ce soir. M. GIRAUD, si vous pouvez être assez synthétique dans la fin de votre réponse.

**Olivier GIRAUD, EDF**

Mais c'est parce que je suis interrompu, en fait.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Mais je vous en prie. S'il vous plait, on laisse M. GIRAUD finir sa réponse. Ensuite, M. MARIGNAC aura la parole.

**Olivier GIRAUD, EDF**

Donc, nous savons les entreposer. Et en fait, Cigéo, c'est pour répondre à une exigence complémentaire ou supplémentaire de la société. C'est-à-dire que ce que nous a demandé...

**Interventions hors micro**

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Si vous voulez qu'il finisse, laissez-le finir et il ira plus vite. Merci.

**Intervention hors micro** : *On veut qu'il s'arrête.*

**Olivier GIRAUD, EDF**

Donc, je vais continuer, alors. Donc, c'est pour répondre à une exigence supplémentaire, c'est-à-dire d'avoir quelque chose qui permet d'isoler durablement ces déchets, sans que nous ayons besoin de maintenir des entreposages et de les renouveler. Donc, c'est une exigence de sûreté ou de gestion supplémentaire que l'on a par rapport à ce que l'on sait faire au quotidien, d'entreposage. On sait le faire pour les déchets radioactifs. On sait le faire pour les autres types de déchets.

**Intervention hors micro** : *Pourquoi tu n'élèves pas tes enfants dans la Meuse ? Parce qu'il n'y a plus d'école ?*

**Olivier GIRAUD, EDF**

Ensuite, sur les transports... la question des transports...

*Sifflements*

**Olivier GIRAUD, EDF**

Souvent, on entend dire que le traitement génère des transports. C'est vrai que pour faire du traitement, il y a besoin de transports. Cela représente à peu près 500 transports de substances radioactives par an.

**Intervention hors micro**

**Olivier GIRAUD, EDF**

19 000, c'est le nombre total... on a trois chiffres, en fait, à avoir en tête. 19 000, c'est le nombre total de transports par an liés à l'industrie électronucléaire. 500, c'est le nombre total de transports par an liés au traitement du combustible. Et 770 000, c'est le nombre total de transports de substances radioactives par an, en général, en sachant que la grande majorité de ces transports sont plutôt liés à l'industrie classique, c'est-à-dire des sources radioactives ou du médical, ou des choses comme cela. Donc 770 000, la totalité des transports par an. 19 000 liés à l'industrie électronucléaire et 500 liés au traitement.

**Intervention hors micro** : *Comment je peux savoir si un transport passe à côté de chez moi, par exemple ?*

**Olivier GIRAUD, EDF**

Après, je voulais revenir sur le... je vais prendre encore un dernier sujet et je m'interromprai. Sur le sujet matières, déchets, c'est un sujet qui a été mis en exergue par Greenpeace, qui nous interroge sur la gestion des matières et déchets.

Ce que dit Greenpeace, c'est que la différenciation ou l'enjeu en matière de déchets, c'est un enjeu économique de prise en charge. Là-dessus, je voulais apporter deux précisions. C'est que dans les matières, il y a différents types de matières. Il y a des matières qu'aujourd'hui on valorise réellement dans nos réacteurs, que l'on sait valoriser dans les réacteurs qui existent aujourd'hui, où nous avons les outils industriels. Nous savons que nous allons pouvoir les valoriser. Nous n'avons pas besoin de développement technologique, nous n'avons pas besoin de R&D.

**Interventions hors micro**

**Olivier GIRAUD, EDF**

Non, c'est la majorité des matières... Non, cette partie-là, c'est la majorité des matières. Et à côté de cela, vous avez une petite partie des matières qui sont les MOX et les URE usés, où l'on sait que, pour les valoriser, on a besoin de développement technique ou de développement technologique. Et là-dessus, pour justement que nous n'ayons pas... pour répondre à la question, mais si vous avez des incertitudes sur les développements techniques, comment garantissez-vous que vous saurez les financer...

**Interventions hors micro**

**Olivier GIRAUD, EDF**

Donc, pour les matières sur lesquelles on a besoin de développement technique, par mesure de précaution, on a provisionné une capacité à les gérer sous forme de déchets au cas où.

**Interventions hors micro**

**Olivier GIRAUD, EDF**

Donc, par rapport à la valorisation des matières, d'un côté...

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

S'il vous plaît, si vous voulez qu'il aille vite à sa conclusion, laissez-le parler.

**Olivier GIRAUD, EDF**

D'un côté, il y a celles que l'on sait gérer et que l'on sait valoriser. Et de l'autre, on a pris les dispositions pour garantir que l'on ne sera pas démunis.



Voilà, c'était les éléments de réponse que je voulais apporter, notamment à Greenpeace. Et je vous laisse le micro.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci M. GIRAUD.

*Brouhaha*

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Comme M. MARIGNAC l'a dit, il avait une présentation plus précise à faire sur les risques et sur la façon dont la prise en considération des risques intervient justement dans les décisions. Donc, je vais lui redonner la parole.

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

Merci. Exercice doublement difficile, parce que c'est évidemment un exercice difficile de présenter un exposé dans le contexte de ce soir, mais je pense que l'on va y arriver. C'est difficile aussi parce que la question sur laquelle on m'a demandé de travailler n'était pas simple. La question est : comment l'évaluation des risques est-elle prise en compte dans le plan national de gestion et...

*Intervention hors micro : La télécommande ne va pas marcher...*

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

La télécommande ne me sert à rien, tant que ma présentation n'apparaît pas à l'écran. C'est pour cela que je meuble en attendant. La question qui m'était posée est : comment l'évaluation des risques est-elle prise en compte dans ce fameux plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs ? En fait, c'est vraiment le type de question évidente, mais que l'on ne se pose jamais sous cette forme-là, et donc ce n'était pas si simple d'y répondre.

Pour y répondre, parce qu'il y a une continuité pour moi, dans ces débats et ces discussions, qui est importante, je rentre dans la question par une contribution que nous avons faite, Bernard LAPONCHE, Benjamin DESSUS de Global Chance et moi-même au débat de 2006, qui était une analyse contradictoire. On nous l'avait demandé. Et on avait insisté sur la question, justement, de la dangerosité des matières et de la nécessité de la prendre en compte. Et je le souligne parce que, à mon sens, on est aujourd'hui, plus de 10 ans plus tard, dans une situation où les préoccupations que nous avons exprimées à cette époque n'ont pas été assez prises en compte. Mais le point ici est simplement de souligner que les différentes matières mises en jeu dans la gestion du combustible nucléaire sont des matières qui sont intrinsèquement dangereuses sous différentes formes : leur radioactivité, leur radiotoxicité, une toxicité chimique parfois, la criticité, c'est-à-dire la possibilité pour certaines d'entre elles d'entrer dans une réaction en chaîne potentiellement non contrôlée. Puis, la question de la sécurité, donc le risque de détournement de ces matières vis-à-vis, pour celles qui le permettent, d'une éventuelle utilisation militaire.

Donc, le point essentiel, une fois que l'on a posé cette question de la dangerosité – cela a été évoqué, je crois, par Catherine LARRÈRE tout à l'heure –, c'est effectivement comment cette dangerosité s'exprime. C'est-à-dire le risque est cette dangerosité intrinsèque fois une probabilité ou une plausibilité de réalisation par un scénario. Là, on rentre éventuellement dans de nombreuses considérations sur la vulnérabilité des différentes situations à la réalisation de ces risques, donc de dommages, sur les conséquences potentielles. Plusieurs facteurs entrent en jeu, et je ne veux pas là non plus rentrer dans une discussion technique. C'est simplement pour souligner les différents facteurs, les différentes questions à prendre en compte.

Le premier facteur qui rentre en compte, tout simplement, c'est les quantités de ces substances qui sont mises en jeu. Le deuxième, c'est la forme physico-chimique de ces substances. On a évoqué le plutonium tout à l'heure. Du plutonium qui est du combustible utilisé dans un conteneur, ce n'est pas la même chose que du plutonium qui a été séparé et qui est sous forme de poudre, d'oxyde, dans une boîte. Il y a toutes les conditions techniques de manipulation, de transport, d'entreposage, de stockage de ces substances. Et puis – il ne faut évidemment pas du tout oublier cette dimension –, il y a toutes les conditions institutionnelles ou sociétales de mise en œuvre de ces opérations et la manière dont elles sont bien contrôlées, bien sécurisées du point de vue financier, du point de vue des ressources humaines, etc. Par ailleurs, il y a différentes conditions dans lesquelles ces risques

peuvent s'exprimer. Il y a les conditions normales de fonctionnement. Il y a les situations accidentelles – c'est tout ce qui relève du domaine de la sûreté. Puis, il y a les situations liées à des actes de malveillance, donc ce qui relève du domaine de la sécurité.

Évidemment, une fois que l'on a posé ces enjeux, dans la réalité des faits, cela se pose de manière territorialisée. C'est-à-dire que ces substances sont dans des installations, elles sont réparties sur le territoire. Évidemment, cela a une importance dans l'exposition des différentes populations aux risques, à la fois les travailleurs concernés par ces installations et le grand public, les riverains. Puis, entre ces installations, il y a des transports, des transferts. Je ne rentre pas, là non plus, dans le détail de tous ces transports. C'est simplement pour souligner... mais il y a eu une réunion déjà sur les transports, dans laquelle je suis intervenu. Aujourd'hui, ce qui m'intéresse ici, c'est de souligner que les transports de substance, donc de matières nucléaires et de déchets radioactifs, c'est à la fois un générateur de risques sur leur parcours et c'est aussi, chaque fois, un transfert du danger correspondant aux substances transportées entre territoires, et donc entre populations. Donc, il y a des transferts dans l'espace, entre territoires, et des transferts dans le temps, et là c'est à la fois la question de la gestion dans la durée puisque les objets, les gestions dont on parle, quand on parle de Cigéo ou d'une alternative à Cigéo, qui pourrait être un entreposage long, etc., on parle dans tous les cas de projets qui sont des projets intergénérationnels, qui s'étalent sur plus d'un siècle. Donc, la manière de gérer cela du point de vue de la société est évidemment importante. Puis, bien sûr, une partie des substances dont on parle sont des substances radioactives à très long terme. Donc, cette notion potentielle de danger s'étale dans un temps très long.

Pour illustrer cette question du partage intergénérationnel qui est exprimé ici, j'ai mis une illustration qui est un plateau d'un *serious game* que j'ai eu l'opportunité de développer avec d'autres, dans le cadre d'un projet européen, pour répondre justement à cette question des stratégies de gestion à long terme et des risques auxquels ces stratégies sont opposées, pas seulement du point de vue technique, mais aussi du point de vue sociétal et institutionnel. Je l'ai simplement remis là pour illustrer par la flèche du temps que cela se passe dans le temps long, mais surtout pour reprendre à mon compte une conclusion issue du travail que l'on a pu faire avec des acteurs de la société civile, des associations, dont Greenpeace qui est présent aujourd'hui, et d'autres à l'échelle européenne sur cette question. Et donc, reprendre à mon compte la conclusion ou le premier message de ce travail, qui est que la demande de la société civile par rapport à cette question est vraiment de mettre en œuvre une stratégie cohérente, intégrant la gestion de l'ensemble des substances et assurant la maîtrise et la minimisation de l'ensemble des risques pour l'ensemble des populations à travers les territoires et le temps. Autrement dit, c'est vraiment une exigence de maîtrise globale et pas de maîtrise objet par objet et d'analyse segmentée, donc cela appelle à ce tableau des matières des risques et de leur répartition entre les populations, les territoires et les générations qui est ce que nous avions déjà demandé en 2006 et qui n'a pas, à mon sens, été développé.

Une fois que j'ai posé cette nécessité, quid de l'approche du PNGMDR par rapport à cette exigence ? Le premier point – et je réutilise ces deux vues dans mes différentes interventions sur la question, parce que cela me semble assez fondamental – est d'avoir conscience d'à quel point les choix de gestion dans lesquels nous sommes complexifient cette question, complexifient ce tableau des risques et des substances. Vous avez ici, *grosso modo*, ce qu'il se passe quand on est dans ce que l'on appelle un cycle du combustible sans retraitement avec stockage direct. Et là encore, sans reprendre les détails, je renvoie à d'autres interventions que j'ai pu faire dans le débat. Vous avez ici tout ce qui s'ajoute dès lors que l'on fait du retraitement, donc avec les déchets du retraitement, et que l'on veut réutiliser les matières et que l'on accumule des stocks de ces matières valorisables et que l'on génère des opérations, des transports, des opérations en usine, associés à cette réutilisation. Donc, on commence aujourd'hui en France, par rapport à ce tableau des matières et des risques, par entrer dans un système beaucoup plus complexe qu'il ne pourrait l'être. On peut dire que ce système permet par ailleurs de maîtriser davantage les risques, etc. Et c'est toute l'approche, à gauche, du PNGMDR.

Et je finirai par cette tentative de comparaison. Je ne sais pas si les termes sont bons puisque j'ai posé des mots sur la réflexion qui me venait en essayant de répondre à cette question. Mais globalement, il me semble avoir une approche très normative du sujet, très techno. Il analyse les choses par objet technique. On va regarder des substances, des procédés, des installations, des transports. On va s'assurer que l'on a une couverture complète du champ. C'est-à-dire que toutes les

substances sont couvertes, font l'objet de filières existantes ou de filières en cours de développement. On le regarde un peu plus sérieusement quand c'est des déchets que quand c'est des matières où l'on laisse la porte ouverte à une réutilisation future, etc. Mais je referme cette parenthèse, parce que cela aussi, on en a déjà discuté plus en détail. Mais on essaie de s'assurer dans l'approche PNGMDR d'une couverture complète du champ. Et une fois que l'on a fait cela, que l'on a défini des filières et des opérations, des procédés, des transports, des installations nécessaires, on va s'assurer que l'on est bien capable de caractériser ces situations, donc de réduire les incertitudes, notamment par des études et recherches sur le comportement à long terme ou sur ce que l'on appelle la phénoménologie, aussi bien de l'environnement d'installation, l'environnement géologique de Cigéo, que sur le comportement des matériaux eux-mêmes, etc.

À travers cette caractérisation des situations, on va chercher – et c'est là que l'on entre dans cette approche que je qualifie de normative – une vérification d'exigence de maîtrise des impacts radiologiques, de maîtrise des exigences de sûreté par rapport à des critères prédéfinis. J'en profite pour dire que, malheureusement, on n'y intègre pas, ou vraiment pas suffisamment, l'articulation avec les enjeux de sécurité que j'ai évoqués au départ. Et une fois que l'on a fait cette analyse, objet par objet, que l'on a vérifié la complétude, la caractérisation, etc., il y a quand même une forme de vérification, de contrôle de cohérence, mais qui vient *a posteriori*. Et je pense que cette approche ne répond pas aujourd'hui à cette demande sociétale telle que je l'ai exprimée précédemment et qu'il faut, pour cela, développer une approche beaucoup plus systémique de la prise en compte du risque.

- En commençant, cela a été évoqué, par se poser la question de la réduction à la source, puisque c'est tout de même le meilleur moyen de diminuer la dangerosité.
- En se posant la question de la simplification de la gestion, réduire la complexité par rapport à celle du système actuel.
- Minimiser les risques par la mise en œuvre, aussitôt que possible, de solutions robustes. Là, c'est toute la question de déploiements, d'entrepôts suffisamment sûrs, suffisamment robustes pour se donner le temps de réfléchir aux solutions, par rapport à la situation actuelle, où nos entrepôts ne sont pas suffisamment pérennes dans le temps, par rapport aux horizons auxquels on peut envisager d'autres options.
- Travailler à la cohérence des solutions, et pas seulement à une gestion filière par filière. Un exemple aujourd'hui, c'est la question des déchets faible activité à vie longue, dont on ne sait pas très bien ce que l'on va en faire et où l'on va les raccrocher.
- Un point qui me semble essentiel, c'est la justification que j'ai appelée ici complète – ce n'est pas forcément le bon terme –, la justification des options au regard de l'ensemble des risques aux différentes échelles de temps.

Et le contre-exemple que l'on peut donner, par rapport à cette approche, dans la justification aujourd'hui du PNGMDR, c'est bien toute cette question du retraitement quand on le justifie par une réduction de la radiotoxicité à long terme dans le stockage. C'est-à-dire que l'on vous explique que c'est bien de faire du retraitement par rapport à une réduction du risque d'un éventuel futur stockage géologique. C'est bien parce que cela réduit l'exposition et les risques, sauf que l'on met de côté évidemment, lorsque l'on fait cela, le fait que pour réduire la toxicité à long terme, il faut ne plus mettre de plutonium dans le stockage. Et pour cela, il faut manipuler indéfiniment ce stockage, le faire circuler sur nos routes, le travailler dans des installations, en exposant les travailleurs, etc. Donc, on ne peut justifier de telles options qu'en les posant par rapport à l'ensemble de ces risques, encore une fois, dans les différents territoires pour les différentes populations ou différentes échelles de temps.

Mon dernier point sera sur la nécessité d'anticipation des distributions. Je vous disais tout à l'heure que, dans les conditions de réalisation des risques, il y a toute la question de la maîtrise institutionnelle et sociétale. Et là, dans le PNGMDR, c'est une question qui est très peu traitée. Globalement, l'hypothèse de base est que l'on fonctionne à société constante. Il y a vraiment tout un champ à explorer parce que c'est un risque majeur pour la gestion à long terme de ces sujets, tout un champ à explorer autour des distributions qui peuvent venir, de changements plus ou moins progressifs ou brutaux de la société, et du rapport qu'elle entretient avec cette question des matières et des déchets.

Je m'arrête là.

### *Applaudissements*

#### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. On va reprendre un temps d'échange avec la salle, parce que cet exposé, je pense, aura fait phosphorer quelques-uns d'entre vous. Des questions de compréhension ou... ?

Monsieur, je vous redonnerai la parole, vous l'avez déjà eue. Mais une personne qui n'aurait pas encore eu la parole. Ici, il y a une dame devant. Si on peut lui faire passer un micro. Je vais vous demander de lui faire passer, je voudrais le récupérer ensuite. Merci. Est-ce que vous pouvez vous nommer, s'il vous plaît ? Nous enregistrons tout.

#### **Magali SIUTKOWSKI**

Bonsoir. Je m'appelle Magali. J'habite dans le quartier. J'avais deux questions. On nous a demandé de mettre des post-it à l'entrée pour travailler sur ce dont on a raisonnablement peur. Moi, je voudrais savoir sur quoi on peut raisonnablement avoir confiance.

Ma deuxième question concerne le niveau d'exposition des populations aux déchets dont on parle aujourd'hui. On parle de risques, on parle de dangers. Mais a-t-on des chiffres concrets de niveau d'exposition et comment ces chiffres-là se positionnent-ils par rapport à la radioactivité naturelle ?

#### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. On va prendre encore une autre intervention, une autre question, et l'on donnera ensuite, peut-être, la parole à M. GAY de l'IRSN pour répondre sur les niveaux d'exposition. Est-ce que quelqu'un veut le micro ? Une question, une intervention ? Et la question de la confiance, bien sûr, il faudra y répondre. On y reviendra tout à l'heure. Une autre demande de prise de parole ? Monsieur.

#### **Patrick MONNET**

Patrick MONNET. Donc, je reprends la parole. La personne d'EDF, tout à l'heure, nous a dit que le nucléaire permettait une production de base adaptée à la consommation. Non. La production de base d'énergie, c'est tout ce qui n'est pas adapté du tout à la consommation journalière. C'est une production linéaire d'énergie. Et le nucléaire n'a pas la possibilité, à l'heure actuelle, ni avec l'EPR, puisque le système RIP (retour instantané en puissance) a été abandonné, de s'adapter à la consommation journalière. Donc, c'est une production linéaire qui n'a aucune souplesse et qui est le problème de la continuité lors du réchauffement, puisqu'en 2003 on a eu 17 réacteurs qui ont été arrêtés du fait de la chaleur. Cet été, on a eu 10 réacteurs arrêtés du fait de la chaleur et du problème de réchauffement des fleuves ou de l'atmosphère par le nucléaire. Le nucléaire est quand même un élément émetteur de gaz à effet de serre, mais c'est environ 70 g par kWh, parce qu'il n'y a pas que la fission qui compte dans le nucléaire, il y a aussi la production du combustible, le traitement du combustible, la fabrication de toutes les industries pour traiter le combustible. Et ensuite, il faut tout de même rappeler que le nucléaire est une énergie peu rentable. C'est-à-dire que, quand vous consommez 1 kWh chez vous, qui vient du nucléaire, vous savez qu'il y a 2 kWh qui partent dans les cheminées de refroidissement ou dans les fleuves à côté. C'est-à-dire qu'il n'y a que 30 % de l'énergie thermique produite par les réacteurs du Bugey... par exemple, on a au Bugey 4 réacteurs de 2 700 MW thermiques, mais qui ne produisent qu'au maximum 900 MW électriques. Donc, il y a deux tiers de perte. Ce n'est vraiment pas un « truc » adapté au réchauffement climatique. Merci.

#### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. Il y a là-bas une autre intervention. Monsieur. Le micro arrive.

#### **Jean-Christophe CASTECSE [01:47:22 – nom difficilement lisible sur la feuille des participants]**

Bonjour. Jean-Christophe CASTECSE. J'habite Lyon. Accessoirement, visiblement, je suis un digne représentant de l'arrogance nucléaire dont j'ai entendu parler tout à l'heure. J'étais venu écouter un « truc » sur les déchets. Mais là, ce que je viens d'entendre m'a fait sortir de mes gonds. Aujourd'hui, l'Allemagne envoie 500 g de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère par kWh. 500 g. Nous, nous en envoyons moins de 50. L'Allemagne n'a quasiment pas réduit d'un iota, en 5 ans, son émission. Et au contraire, elle a tout misé sur le charbon. Là, on n'est pas sur les déchets, mais on est en train de « crever », et on va y aller tout droit, des émissions de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère. Et je veux simplement dire que nous, nous émettons à 50 g par kWh et les Allemandes émettent à 500. C'est la réalité entre une énergie



décarbonée et une énergie fossile. Après, vous pouvez aller regarder les chiffres, me dire que je mens, etc. Allez-y, regardez-les sur internet, il y a de très bons exposés là-dessus. C'est juste la réalité.

Ensuite, sur les déchets, puisque c'était un peu le débat, me semble-t-il. Je connais Bure. Je n'ai jamais été arrêté par les gendarmes, moi, en tout cas. J'ai de la chance, sans doute. Je connais Bure. C'est une couche de 500 m d'argile. Elle a 130 millions d'années ou 150, je ne sais plus exactement, et cela fait 150 millions d'années qu'elle n'a pas bougé. Elle restera encore des millions d'années, là. Donc, faire peur aux gens en disant que les scientifiques...

***Intervention hors micro***

**Jean-Christophe CASTECSE**

... faire peur aux gens en disant que...

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Laissez parler, s'il vous plaît.

**Jean-Christophe CASTECSE**

Faire peur aux gens en disant que les scientifiques mentent, que c'est la théorie du complot, que l'on vous ment, etc. La raison et la science, ce sont les antidotes à la peur. Donc, voilà. Je voudrais que l'on en revienne un peu à un débat sur des faits, par moment. Merci.

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole et parler dans un micro ? Alors, il y a un Monsieur, ici. Est-ce que l'on peut passer le micro, ici, devant ? Ensuite, je voudrais que l'on donne la parole à M. GAY pour répondre à la question des seuils d'exposition, et M. KASSIOTIS va vouloir répondre également. Merci.

**Guillaume BUCHER**

Bonjour. Guillaume BUCHER. C'est pour une autre question, peut-être pour M. MARIGNAC. C'est le côté intergénérationnel du stockage, qu'il soit Cigéo en profondeur, ou en surface ou subsurface. Les deux parties, que l'on parle de Greenpeace, antinucléaire, ou des industriels, disent que dans les deux cas, c'est pour éviter de léguer quelque chose aux générations futures. J'aimerais avoir un positionnement, puisque l'idée de Cigéo est tout de même de pouvoir les mettre assez profondément pour, si nous ne trouvons pas de solutions pendant 100 ans, pouvoir refermer. Et le stockage en surface ou en subsurface me paraît devoir avoir de la logistique sur le long terme justement. J'aimerais donc bien avoir un positionnement un peu plus précis, parce que finalement les deux camps utilisent le même argument.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. Pour l'instant, on va donner la parole à M. GAY sur la question des seuils d'exposition. Ensuite, M. KASSIOTIS de l'ASN veut intervenir aussi. Puis, M. MARIGNAC, vous interviendrez. M. GIRAUD aussi. Merci. Et s'il vous plaît, des temps de réponse aussi un peu succincts. Merci.

**Didier GAY, IRSN**

Sur les seuils d'exposition, j'ai compris que la question était de savoir à combien, du fait des activités nucléaires, la population française était exposée. Je pense que c'était la question. Pour répondre à cette question-là, les données dont on dispose sont les résultats de la surveillance. C'est-à-dire qu'autour des installations nucléaires, il y a des mesures de la radioactivité qui sont effectuées, dans les différents aliments, dans l'eau, dans l'air. Et à partir de ces données-là, qui sont à la fois des données acquises par les exploitants et des données acquises par l'IRSN, il y a des estimations de doses qui sont effectuées lorsque l'on est en mesure d'obtenir des données mesurables. Et ce qu'indiquent ces données-là, c'est que le niveau d'exposition de la population française au rayonnement, du fait des activités nucléaires, représente à peu près 1 % de la dose totale au



rayonnement ionisant reçu par la population française. 1 %, cela veut dire qu'il y a d'autres sources d'exposition. Les autres sources d'exposition sont notamment l'exposition médicale, qui représente à peu près un tiers de l'exposition reçue par les Français, en moyenne. Une deuxième source d'exposition est le radon. Je pense que la plupart des personnes ici connaissent ce gaz radioactif qui est produit naturellement par les roches. Et l'exposition à ce gaz représente en moyenne à nouveau un tiers de l'exposition naturelle. Le reste de l'exposition est lié aux aliments que l'on consomme, aux cigarettes que l'on peut fumer, quand on est fumeur, puisqu'il y a des radons liquides qui sont inhalés avec les fumées. Également à la radioactivité directement dégagée par les roches, et à la radioactivité qui provient du cosmos, les rayons cosmiques. Au total, on a une exposition qui pèse à la hauteur d'un chiffre de 4,5 millisieverts par an pour un Français. Et sur ces 4,5 millisieverts, le nucléaire en général pèse 1 environ. C'est un tableau très général que l'on pourrait creuser.

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN**

Le tritium...

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Vous laissez répondre, s'il vous plaît. Merci.

**Didier GAY, IRSN**

Le tritium est un...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN**

Le tritium est intéressant au sens où il est très souvent mesuré, et pour une bonne raison, c'est qu'il est assez facilement mesurable.

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN**

L'intérêt du tritium...

***Intervention hors micro***

**Didier GAY, IRSN**

Oui, il a beaucoup d'intérêts. Donc, il est mesuré et pris en compte. Donc, on peut assez facilement calculer, puisque l'on a des données mesurables sur ce radon liquide là, la contribution à la dose.

Je ne sais pas s'il y a grand-chose à rajouter.

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Attendez d'avoir un micro pour parler, s'il vous plaît.

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que vous voulez jouer le jeu du débat public ? Vous demandez la parole, on vous donne un micro, vous dites ce que vous avez à dire, et cela marchera très bien.

***Intervention hors micro*** : Est-ce que le Monsieur de la sécurité peut s'éloigner de lui, par hasard ?

***Intervention hors micro*** : Oui, parce que cela ne donne pas très envie de parler. Pourtant, le noir est ma couleur préférée.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Un micro, s'il vous plaît. Vous pouvez rester assis, vous allez avoir un micro, tranquillement. Allez-y.

**Jonathan LEGAULT [01:54:53 – orthographe incertaine, difficulté à lire le nom sur la feuille des participants]**

En fait, je vais revenir sur un petit point.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que vous pouvez donner votre nom, puis dire ce que vous avez à dire, s'il vous plaît ?

**Jonathan LEGAULT**

Mon nom, c'est Jonathan LEGAULT. Ce n'est pas mal, Jonathan, non ? Vous aimez bien ? Moi, j'aime bien.

Non, en fait ce qui se passe, c'est que là on a eu un peu une présentation tout à l'heure... je vais revenir, parce que c'est vrai que ça allait un peu vite. Et j'aimerais bien que l'on revienne un peu sur ce qu'Yves a dit. En fait, c'était surtout sur la forme. Yves, tu ne m'en voudras pas. Je pense que ce que tu dis était... mais en fait, c'était un peu imbuvable. Je suis désolé, Yves. Mais c'était très technique et c'est vrai que tu as utilisé des mots... en fait, si l'on peut revenir sur la dernière *slide*, il y a une phrase qui est un peu anecdotique, enfin qui synthétise un peu tout ce que l'on a vu. Et pourtant, je pense quand même connaître un peu les termes et les « trucs », et pourtant je n'ai rien compris. Je pense que c'était la dixième. En fait, si l'on peut revenir, il y a quand même le numéro 5 dans l'approche systémique. Il y a quand même marqué « anticipation des distributions par une prospective de nature sociétale. » Alors, je ne sais pas si quelqu'un ici peut m'expliquer ce que c'est, mais moi, je n'ai aucune idée de ce que c'est. Du coup, on peut peut-être prendre un temps pour revenir sur chaque terme de la présentation d'Yves, parce que j'adorerais que l'on me dise ce qui se passe.

En fait, on a pu remarquer que l'IRSN... Ah non, Monsieur. On m'a parlé de respect toute la soirée, et là on me filme dans ma face. Quand même, je veux bien ne pas respecter les choses, et c'est vrai, mais quand même, vous qui le promulgez, vous ne devez peut-être pas me prendre dans la face comme cela. Ah non, non, moi j'aimerais bien qu'il n'y ait pas de caméra, pas de PowerPoint, que l'on discute et que l'on s'installe. Et voilà.

En fait, il y a un « truc » qui m'a un peu... et moi, je reviens souvent sur la forme. Parce qu'en fait vous insistez beaucoup sur la forme, et il me semble que c'est votre métier, la forme. Vous, ce n'est pas le nucléaire, votre métier, c'est la forme.

**Intervention hors micro** : *Est-il vraiment optimum que ce Monsieur de la sécurité soit debout devant lui pendant qu'il s'exprime ?*

*Brouhaha*

**Jonathan LEGAULT**

On m'a dit que je ne respecte pas les règles, et c'est justement des règles que je veux discuter. En fait, il y a ce truc où l'on a pu voir que l'IRSN, l'ASN ont des présentations avec le logo CNDP, qui sont hyper bien, hyper belles, hyper machin... et je vais me mettre de dos, parce qu'il y a le Monsieur qui n'arrête pas avec son gros objectif. Et en fait, il y a un peu ce problème où l'on voit que la présentation d'Yves qui compte, je pense, pour le nucléaire, est vue comme une opposition scientifique. En fait, on ne l'a pas du tout aidé, on ne lui a pas donné... enfin, il n'y a pas le logo CNDP. On lui a dit : « Viens avec ta présentation. » Enfin, je ne sais pas. Moi, j'ai l'impression qu'il y a quand même un débalancement dans la façon dont sont faites les présentations.

Et aussi... bon, là, cela va être... mais en fait, dans les documents que l'on nous avait donnés à l'entrée... j'en ai peut-être raté un, parce que c'est vrai qu'il y en avait beaucoup.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Une précision, Monsieur. Le logo CNDP est sur les *slides* préparées par la CNDP. Quand l'IRSN fait sa présentation, il fait avec sa présentation et son logo.

**Jonathan LEGAULT**

Alors, on peut discuter effectivement, probablement que WISE a un chiffre d'affaires...

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Chacun dans le cadre d'un débat public a sa propre présentation.

**Jonathan LEGAULT**

Effectivement, parce que WISE a probablement un chiffre d'affaires d'à peu près 100 000 euros... ou pas loin.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que vous avez une question ?

**Jonathan LEGAULT**

Alors oui... ah, mais non, mais cela revient toujours sur...

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

J'aimerais bien que la parole puisse circuler, s'il vous plait.

**Jonathan LEGAULT**

... c'est que dans les documents qui nous ont été donnés à l'entrée, je n'ai pas vu ces choses-là. En fait, je n'ai pas vu ces chiffres, je n'ai pas vu... mais j'ai peut-être raté le document. Du coup, j'aimerais que l'on m'indique dans lequel c'est, parce que peut-être que tout le monde n'a pas eu accès à celui-là.

*Intervention hors micro*

**Jonathan LEGAULT**

Oui, mais est-ce que l'on a le titre ? Parce que moi, j'ai dû le rater sur les 6 ou 7 qu'il y avait, je ne l'ai pas vu. Et en fait, j'aurais bien aimé avoir un appui visuel pour comprendre ce qui se disait. Parce que c'est vrai que les chiffres, les courbes étaient un peu loin, et c'était difficile.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Est-ce que vous avez une question précise à poser ? On aimerait bien que la salle puisse s'exprimer.

**Jonathan LEGAULT**

Oui. Moi, j'ai une question, mais si ce n'est pas moi, ce n'est pas grave. Peut-être qu'il y a d'autres gens qui ont une question.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Non. Le micro, s'il vous plait, ne circule pas de votre propre... s'il vous plait, Monsieur.

**Jonathan LEGAULT**

Peut-être qu'il y a des gens qui veulent parler. Là. Ah, mais toi, tu as déjà parlé.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Il y a un Monsieur qui veut parler. Tout le monde a le droit de parler, Monsieur. Allez.

**Jonathan LEGAULT**

Ah, là-bas, ça veut parler. Mais je crois que c'est les mocassins et la chemise qui ne m'ont pas donné envie.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Alors, une dernière intervention, merci. Et après, on va redonner la parole aux personnes qui ont été interpellées. Puis, je vous propose que l'on reprenne le débat, parce qu'il y a une personne qui avait une présentation à faire sur les questions de territoires.

**Jonathan LEGAULT**

*Intervention hors micro*

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci, on vous a entendu.

**Christophe KASSIOTIS, ASN [02:00:00]**

J'aimerais revenir sur deux points. Il y avait une question sur le niveau d'impact des installations nucléaires, dans le cadre du débat public. On a préparé des documents spécifiques sur l'impact des installations qui gèrent les déchets. C'est dans les cahiers techniques. On a essayé de détailler les chiffres sur l'impact des installations de gestion des déchets et sur les installations qui font le retraitement. Si jamais, les chiffres sont là et cela rejoint ce que disait l'IRSN sur l'impact des installations nucléaires.

Il y a eu une remarque lors de la première salve de questions sur le fait de déclasser les déchets TFA. C'est un sujet qui est ouvert dans le débat actuel. Il y a plusieurs aspects qu'il me paraît important de souligner par rapport à cela. Le premier est qu'en France, on a une spécificité, c'est que l'on gère les déchets par zonage. Tous les déchets qui proviennent, dans une installation nucléaire, d'une zone à production possible de déchets nucléaires, donc qui sont irradiés ou susceptibles de l'être, contaminés ou susceptibles de l'être, sont gérés comme des déchets radioactifs. Cela ne veut pas dire que tous les déchets qui sont issus d'une installation nucléaire sont radioactifs. Avec la réglementation actuelle, pour le démantèlement d'un réacteur de puissance, on a à peu près 90 % du volume des déchets qui est conventionnel. Ensuite, il y a des déchets qui sont radioactifs et qui sont faiblement radioactifs ou qui ne sont pas radioactifs, mais qui viennent de zones où ils étaient susceptibles d'être contaminés, et qui sont gérés comme des déchets radioactifs.

La question que vous soulevez est celle de la valorisation et de la gestion de ce type de déchets. Il y a un point qui me paraît important, c'est qu'il faut bien différencier la valorisation de la gestion. Même si ces déchets étaient libérés, une partie d'entre eux pourrait être envoyée dans des stockages conventionnels. Donc, ce que l'on a identifié dans les précédents plans, c'est le fait que le centre de stockage des déchets TFA allait arriver à saturation. La question qui est ouverte, c'est : comment allons-nous gérer ces déchets dans le futur ? Et il y a plusieurs alternatives possibles. La première est de rouvrir un centre de stockage centralisé. Une autre option possible serait de faire des stockages locaux à proximité des sites en démantèlement pour certaines typologies de déchets qui conviennent. Et une troisième option serait d'en valoriser une partie. Et c'est ce qu'a mis EDF dans son cahier d'acteur. C'est typiquement sur ce genre de sujet qu'il nous intéressait d'avoir l'opinion et les arguments de chacun d'entre vous.

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Je voudrais juste ajouter un mot pratique là-dessus. C'est que plusieurs, dont Yves MARIIGNAC, ont dit que cette question matières, déchets, avait déjà été évoquée à d'autres réunions. Vous avez accès, sur le site du débat, si vous tapez PNGMDR sur votre ordinateur, vous y accédez facilement. Vous avez le *verbatim* complet d'une séance que nous avons tenue à Saclay à la fin du mois de juin, vers le 20 juin, par-là, si je m'en souviens bien. Ou ce débat que vient d'évoquer M. KASSIOTIS a été creusé assez à fond avec toutes les options possibles, y compris tout classer en déchets et ne reconsidérer comme matière que quand il y avait une utilisation clairement avérée dès maintenant, jusqu'aux solutions intermédiaires, telles que celles que l'on a en ce moment. Donc, tout cela est sur le site. Tout le *verbatim* complet de tous ceux qui sont intervenus est accessible. C'est vrai aussi pour compléter ce que vous disiez tout à l'heure, Monsieur, sur le site du débat, vous avez tous les comptes-rendus de toutes les séances précédentes. Il y en a une sur les transports. On a aussi évoqué des questions qui ont été reprises aujourd'hui. Il y en a une sur l'économie, etc. Enfin, vous accédez à tout cela. Tout est public, c'est le principe de ce débat.

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Michel, je rajouterai qu'il y a eu une séance à Tours sur les impacts environnementaux et sanitaires du traitement des déchets. Et il y a eu quelque chose sur le tritium, par un représentant de l'Acro.

Je vais maintenant donner la parole à M. CHARRE, qui est là au nom de l'ANCCLI (association nationale des comités et commissions locales d'information), qui va nous parler de ce qui était le deuxième thème de cette soirée, qui était le rapport entre risques et territoires.

**Jean-Pierre CHARRE, ANCCLI**

Je rappelle que l'ANCCLI – je fais partie du bureau – a fait un cahier d'acteur sur les déchets pour prendre en compte effectivement la participation de la société civile au débat. Je rappellerai aussi que depuis 2006 l'ANCCLI demande que la loi institue une commission nationale pluraliste et permanente de suivi de la gestion des matières et déchets radioactifs. Il apparaît que cette commission pourrait contrôler en permanence la gestion des déchets, et en tout cas pourrait en être informée.

Au-delà des débats qui seront menés en 2009 sur le dossier du plan national, l'ANCCLI considère que la gestion des déchets nécessite de s'engager dans un contrat social sur le long terme. Quelles que soient les choses arrêtées, il sera nécessaire de construire en commun des choix collectifs aux dimensions intergénérationnelles. L'ANCCLI invite les membres des CLI et les citoyens mobilisés par ce débat public à s'intéresser de près à l'historique des décisions techniques et sociétales, aux alternatives étudiées et à la gouvernance de la gestion des déchets.

L'ANCCLI a défini trois thèmes prioritaires en tenant compte de ce débat. D'abord, la gestion des déchets, très faible activité. L'ANCCLI recommande que la diversification des solutions de gestion des déchets TFA fasse l'objet de discussions, que les choix d'évolution de la doctrine soient arrêtés avec la participation et en association avec la société civile. La question de la valorisation potentielle de matériaux très faiblement radioactifs dans le domaine des déchets conventionnels, que cette valorisation soit mise en débat avec le public.

L'ANCCLI s'interroge aussi sur l'entreposage des combustibles usés. L'ANCCLI recommande que la société civile soit associée aux discussions sur les enjeux et les décisions concernant les saturations des piscines d'entreposage des combustibles usés des réacteurs. Ces enjeux nécessitent une information claire, détaillée, sur le cycle du combustible au regard de la politique actuelle de retraitement en France. Que soient pris en considération les risques et impacts liés au transport, dans le cas d'un site centralisé d'entreposage de combustibles, afin que ce soit évalué. Et enfin, que les enjeux liés au mode d'entreposage, notamment l'entreposage à sec, soient clairement définis.

L'ANCCLI fait aussi d'autres pistes de propositions. L'ANCCLI recommande d'ajouter au plan national de gestion des matières des déchets radioactifs un chapitre intitulé réduction des déchets. Il semble important pour l'ANCCLI que la politique de gestion des déchets comporte un volet réduction des déchets à la source. L'ANCCLI recommande que le plan national intègre et évalue tous les polluants radioactifs, mais aussi tous les polluants chimiques pour les procédés de traitement, d'entreposage et de stockage des déchets radioactifs, et que les contraintes de doses soient imposées autour des dépôts de déchets radioactifs. L'ANCCLI recommande de faciliter l'accès à l'expertise par le biais de conventions signées avec des experts publics, des régulateurs et des opérateurs, et du développement des expertises non institutionnelles et pluralistes. L'ANCCLI souhaite aussi la reprise des déchets historiques et doit s'assurer que les conditions sociales et sanitaires des salariés qui réalisent cette intervention soient optimales. L'ANCCLI recommande aussi que, s'il devait y avoir de nouvelles installations nucléaires, il faut dès à présent considérer la gestion des déchets futurs qu'ils produiront par leur démantèlement et leur production. La participation de l'ANCCLI et des CLI à la gouvernance des déchets d'aujourd'hui et de demain doit être reconnue communément comme sans parti pris et ne signifie pas adhésion ou acceptation des décisions politiques et réglementaires, éventuellement prises après concertation.

### ***Intervention hors micro***

**Jean-Pierre CHARRE, ANCCLI**

Les commissions locales d'information existent autour de...

### ***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

D'accord. Très bien. Je reformule votre question parce que, comme vous n'aviez pas de micro, elle n'a pas été entendue. Monsieur demande que l'on définisse clairement, pour la bonne information de tous, ce qu'est une CLI et quelles sont les compositions des CLI. Pouvez-vous répondre rapidement, M. CHARRE, s'il vous plaît ?

**Jean-Pierre CHARRE, ANCCLI**



Oui. Il existe 34 commissions locales d'information qui se situent toutes autour des sites nucléaires en activité. Ces CLI sont composées d'élus, d'associations de protection de la nature et de l'environnement, de syndicats des travailleurs qui travaillent sur le site et de personnes qualifiées qui sont invitées par la CLI pour discuter des problèmes qui se posent autour du site nucléaire.

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Je reformule puisque vous n'aviez pas de micro. Donc, la question de la composition d'une CLI, assez rapidement, en proportion. Merci.

**Jean-Pierre CHARRE, ANCCLI**

Les élus doivent représenter au moins 50 % des participants à une CLI. Les autres partis pris, c'est-à-dire associations, experts qualifiés et syndicats doivent représenter chacun au moins 10 % de la composition d'une CLI, c'est-à-dire les 50 % restant. La loi ou le décret, je crois, va être modifié et je crois que les élus passeraient à 40 %. Mais je ne sais pas si le décret est déjà sorti ou pas.

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Je reformule puisque vous n'aviez pas de micro. Donc, la question de la composition d'une CLI, assez rapidement, en proportion. Merci.

**Jean-Pierre CHARRE, ANCCLI**

Je suis dans une CLI et, à ma connaissance, je n'ai jamais vu un opérateur financer la campagne électorale d'un élu, mais peut-être que cela existe. Je vous parle d'un site. Je viens du Gard, du site de Marcoule. Mon accent doit vous renseigner à ce point. Mais là, vous avancez des choses que...

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci.

**Jean-Pierre CHARRE, ANCCLI**

Je ne crois pas que l'on soit dans le débat.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. On va revenir à une question qui a été posée tout à l'heure et qui n'avait pas eu de réponse. Merci beaucoup M. CHARRE pour votre intervention. Quelqu'un a posé une question qui appelle une réponse, d'une part, de la part certainement du ministère de la Transition écologique et solidaire, et d'autre part, j'aimerais avoir le point de vue de M. MARIGNAC de WISE-Paris. La question est la suivante : comment les pro-nucléaire et les anti-nucléaire voient-ils la responsabilité à l'égard des générations futures ? C'est une question qui a été posée tout à l'heure, parce que quelqu'un disait que tout le monde se renvoie la notion de responsabilité à l'égard des générations futures, mais la vision qui permet de répondre à cette question n'est pas la même. Donc, si M. LOUIS, représentant le ministère de la Transition écologique, vous pouvez répondre sur ce point. Ensuite, M. MARIGNAC, la même question vous sera posée.

**Aurélien LOUIS, DGEC**

Ce que je peux essayer de faire, c'est effectivement essayer de traduire de la manière la plus fidèle possible la compréhension que l'on a effectivement des pro et des anti Cigéo, puisque c'est dans le cadre de ce projet, finalement, que cette question se pose essentiellement, puisque l'on a affaire là à des déchets qui auront une toxicité sur le très long terme. Et la composante du débat est justement sur les risques à très long terme. Certains voient comme risque principal le risque d'une disruption dans la société ou d'une incapacité des sociétés ou des générations futures à gérer correctement ces déchets et préfèrent faire confiance, finalement, à la géologie. Ça, ce sont ceux qui sont en faveur de Cigéo. Leur choix est donc de dire qu'il faut placer ces déchets dans un espace géologique sûr, qui ne demandera pas demain l'intervention de l'homme.

Puis, il y a ceux qui, au contraire, pensent que l'on a la capacité, encore sur de nombreuses années, de pouvoir gérer ces déchets en entreposage, c'est-à-dire en surface, avec une maintenance, avec une surveillance et que ce délai nous permet de continuer à chercher des solutions alternatives, qui seraient peut-être plus satisfaisantes que le fait d'enfouir ces déchets, qui est considéré comme solution pas sûre.

Je pense que c'est là que se situe le débat essentiel entre ce que l'on veut léguer et quelle est la responsabilité demain des générations futures. Il y a ceux qui considèrent qu'il est important pour les générations actuelles de gérer ces déchets de telle manière à ne pas laisser un fardeau aux générations futures en termes de gestion de ces déchets. Puis d'autres qui pensent qu'il faut encore faire des efforts, nous et les générations futures, dans la recherche d'autres solutions de gestion de ces déchets.

C'est un peu les éléments du débat de 2006 qui s'était tenu sur Cigéo. C'est la distinction entre l'éthique de responsabilité et l'éthique de précaution. L'éthique de responsabilité consistant à dire : « Nous sommes responsables d'avoir produit ces déchets, donc nous devons les gérer maintenant. Nous devons utiliser toutes les capacités techniques que nous avons maintenant pour les gérer. » Et l'éthique de précaution consiste à dire : « La solution que l'on a maintenant est l'enfouissement géologique, mais elle n'est peut-être pas entièrement sûre. Il y a des incertitudes, etc. Donc, maintenons les déchets en surface le temps de faire les recherches nécessaires pour les gérer autrement. » Voilà ce que je peux en dire. C'est notre compréhension de ce débat.

#### ***Intervention hors micro***

#### **Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Nous allons poser la même question à Yves MARGNAC. Qu'entendez-vous par responsabilité à l'égard des générations futures ?

#### **Yves MARGNAC, WISE-Paris**

Je vais faire une réponse qui y ressemble, mais d'abord je voudrais remercier Jonathan, puisque je peux l'appeler par son faux prénom, probablement, puisqu'il m'a appelé par mon vrai prénom tout à l'heure, pour sa remarque sur l'anticipation des distributions par une prospective de nature sociétale. Effectivement, cette formule est peut-être un peu trop conceptuelle. Mais je pense que je l'ai expliquée dans ma présentation en disant que le problème du PNGMDR aujourd'hui, c'est qu'il travaille sur la base, *grosso modo*, d'une société constante. C'est-à-dire que l'on se projette dans 50 ans, 1 siècle, 2 siècles, 3 siècles, avec une société qui *a priori*, parce que l'on ne sait pas imaginer ce qu'elle peut devenir, reste la même qu'aujourd'hui. Et ce que voulait dire cette formule, c'est qu'il peut y avoir des changements profonds dans la société aux horizons de temps dont on parle qui amènent effectivement des changements radicaux dans la manière dont cette société voudra, saura, pourra gérer les déchets et qu'il est essentiel, si l'on veut parler analyse du risque par rapport à la stratégie de gestion des déchets, de se projeter de manière prospective dans ces changements de société possibles. J'espère que, reformulé comme cela, c'est plus clair.

Je suis revenu dessus parce que cela éclaire la question des choix intergénérationnels. Et je rejoins, d'une certaine manière, ce que vient de dire Aurélien LOUIS. Et c'est aussi par rapport à cette question que j'ai mentionné, dans mon intervention, ce projet européen sur lequel on a travaillé avec un *serious game* pour explorer cette question, parce qu'en fait on avait comme tâche dans ce projet européen de travailler avec des acteurs de la société civile sur quel devait être l'agenda de recherche européen par rapport au déploiement de stockage géologique des déchets hautement actifs à vie longue. Et évidemment, on était dans un jeu où l'on avait d'un côté les acteurs institutionnels qui disaient : « Nous, c'est cela que l'on développe. Notre mission est de développer ce projet de stockage. » Et de l'autre côté, des acteurs associatifs qui disaient : « Oui, mais nous, nous ne voulons pas du stockage. » Et assez vite, ils se renvoyaient la balle. En fait, ils se faisaient des procès croisés en irresponsabilité. D'un côté : « Vous voulez développer le stockage géologique, mais c'est irresponsable parce que vous n'avez pas la certitude, aujourd'hui, que cela va marcher. » Et de l'autre : « Vous voulez attendre. C'est irresponsable, puisque notre responsabilité, l'éthique de responsabilité est de mettre en place une solution. » Et en fait...

#### ***Intervention hors micro***

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

Quand on travaille... je finis là-dessus...

**Intervention hors micro**

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

Quand on a travaillé sur cette question, en fait, on est arrivé avec les différents acteurs à la conclusion que les deux postures intègrent, chacune à leur façon, une responsabilité vis-à-vis des générations futures. Il y a d'un côté des gens qui pensent, qui ont une forme de certitude, aujourd'hui, que l'enfouissement des déchets, le stockage géologique est une solution techniquement viable. Les gens qui pensent cela pensent, vis-à-vis des générations futures, que mettre en place cette solution le plus vite possible est la bonne solution. Et les gens qui pensent cela pensent que tarder, c'est s'exposer au risque de défaut de la société par rapport à la gestion de ces déchets. Et donc, léguer un problème aux générations futures.

À l'inverse, il y a des acteurs qui pensent que l'on ne peut pas, aujourd'hui, considérer que le stockage géologique est une solution. Soit que peut-être cela en sera une, un jour. Soit que cela n'en sera jamais. Et pour ces acteurs-là, la priorité est évidemment, plutôt que de mettre en place cette stratégie, de mettre en place une stratégie d'entreposage robuste pour se donner le temps de réfléchir aux alternatives et ne pas léguer aux générations futures un projet mis en œuvre de stockage géologique, qui, *in fine*, s'avérerait insuffisamment sûr. Dans les deux cas...

**Intervention hors micro**

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

Évidemment, les acteurs dans ce projet...

**Intervention hors micro**

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

Non, justement. Justement...

**Intervention hors micro**

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

Justement, il y a d'un point de vue politique deux questions. Il y a la question « est-ce que l'on continue d'en produire ? » et la question « comment gère-t-on les déchets qui existent, de toute façon ? » Et l'on se plaçait dans cette deuxième question.

**Intervention hors micro**

**Yves MARIGNAC, WISE-Paris**

J'ai dit tout à l'heure, dans ce projet, qu'il y avait des acteurs comme Greenpeace. Donc, c'était un présupposé du projet de discuter de quelle gestion des déchets qui existent. Indépendamment de l'opinion des différents acteurs sur la poursuite de leur production.

Puisque j'ai la parole, même si j'ai déjà parlé longtemps, je fais un dernier commentaire très rapide sur la question de la confiance, parce que j'ai beaucoup aimé la question tout à l'heure sur en quoi nous pouvons avoir raisonnablement confiance. Et là, je vais redire quelque chose que je dis beaucoup dans le débat publiquement, médiatiquement, ces derniers temps. C'est que l'on est, à mon sens, dans une vraie crise systémique de la gouvernance des risques nucléaires. Et tous les signaux que l'on a de perte de qualité, d'indications de phénomènes de fraude, de difficultés de l'IRSN, de l'ASN à maîtriser l'ensemble des évaluations et des contrôles à faire, tous les signaux que l'on a aujourd'hui me font dire que l'on peut avoir de moins en moins confiance dans le système et que l'implication de la société civile et le travail de l'expertise non institutionnelle sont essentiels pour la rétablir.

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup à Yves MARIGNAC. Il y avait une intervention prévue de Romain GARCIER qui enseigne à l'École normale supérieure de Lyon, qui est géographe, qui devait nous parler des territoires et des risques. Il est un peu tard pour qu'il fasse sa présentation, mais il va nous faire un

peu un rapport d'étonnement. C'est peut-être la première fois qu'il participe à un débat public. Et donc, il a quelques questions à nous poser. Je lui passe la parole.

**Romain GARCIER, ENS Lyon**

Merci beaucoup de votre invitation. Je me présente rapidement : Romain GARCIER, géographe. J'enseigne à l'École normale supérieure à Lyon et je travaille sur les questions nucléaires depuis maintenant 2007. Je n'ai pas de conflits d'intérêts à déclarer. Tous mes financements de recherche proviennent de financements publics via des canaux compétitifs, l'Agence nationale de la recherche, les investissements d'avenir et, donc, je n'ai pas d'attachements particuliers ou de conflits à déclarer. Il me paraissait important de le dire.

Donc, dans la demande qui m'avait été faite de réagir un peu d'un point de vue territorial aux questions du PNGMDR, je voudrais revenir sur quelque chose qu'a dit M. MARIGNAC tout à l'heure. La première chose, c'est que, quand on parle du PNGMDR, je ne sais pas si vous avez regardé l'édition précédente du programme, les 292 pages du plan lui-même. Moi, je l'ai regardé avec attention. En fait, ce qui est très intéressant, c'est que le plan est un plan fonctionnel. C'est-à-dire que l'on parle d'une manière d'organiser la gestion des déchets, etc., mais que l'insertion de ces usines, de ces sites, de ces circulations dans les territoires, n'est en réalité pas véritablement évoquée. Donc, la géographie qui est derrière le PNGMDR est une géographie latente.

Or, toutes les recherches que nous avons pu faire avec d'autres, avec mes collègues, sur le nucléaire montrent que le nucléaire est, dans les territoires, une industrie qui a des effets majeurs. Des effets économiques, qui ont été mentionnés, effectivement. Il y a beaucoup d'argent qui circule dans les territoires à cause du nucléaire. Mais aussi des effets d'attachement émotionnel très fort. Et aujourd'hui, quand vous faites des études, des recherches, que vous allez voir – moi, je suis allé voir les gens à Superphénix, pour voir comment cela avait finalement été géré, cette fin du nucléaire dans les terres froides du Rhône –, ils vous parlent...

***Intervention hors micro***

**Romain GARCIER, ENS Lyon**

Je peux finir ? Merci. Et donc, ce que disent les gens, c'est à quel point, pour eux, cela a été douloureux. Et ça peut ne pas faire plaisir. Mais c'est une réalité sociale importante. Donc, aujourd'hui, mon premier étonnement est : comment, dans le cadre d'un plan qui a une finalité d'organisation d'un secteur, etc., prend-on en compte l'attachement ou le rejet que provoque le nucléaire dans les territoires ? Et comment donnons-nous à ces attachements, qui sont des attachements émotionnels, cognitifs, politiques, forts, une existence ? C'est la première question un peu générale que j'avais.

Puis, j'avais une deuxième question, plus justement sur le rôle du débat public par rapport au PNGMDR. Je ne suis pas complètement au clair sur ce que le débat est censé produire sur la formulation du plan. Je ne sais pas si, finalement, tout ce que l'on discute... et moi, je saisis toutes les opportunités de discuter, cela fait partie de mon rôle social aussi. Je ne suis pas très au clair, en fait, sur ce que l'on est censé produire collectivement.

***Applaudissements***

**Catherine LARRÈRE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. Je crois que c'était des questions très pertinentes. Je vais passer la parole à M. BADRÉ qui va reprendre la synthèse des post-its, qui peut-être enchaîne d'ailleurs sur ce qui vient de...

***Intervention hors micro***

**Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Je vais commencer par autre chose. C'est de livrer une réflexion, une réaction sur la dernière phrase de Romain GARCIER à l'instant, parce que cela prolonge une discussion que l'on a eue pendant la pause avec quelques-uns d'entre vous. Et je voudrais dire – c'est une opinion personnelle, peut-être que je vais me faire violemment critiquer par mes collègues – que nous non plus, nous ne sommes pas toujours très clairs sur ce qu'il peut sortir d'un débat public. C'est normal. On est en démocratie. La démocratie est un « truc » compliqué, on l'a vu aujourd'hui. Nous ne sommes pas tous d'accord,



c'est plutôt bien. Moi, j'aurais beaucoup de mal à vivre dans une société où tout le monde serait d'accord, mais je suis rassuré. Là, il n'y a pas de soucis. En revanche, je pense que votre question « comment peut-on faire pour que ce débat serve à quelque chose ? » Les uns et les autres – je parle des membres de la commission particulière –, nous nous sommes engagés là-dedans. Nous aurions pu faire autre chose. Moi, je suis à la retraite, je pourrais regarder un feuilleton à la télévision à cette heure-ci. Pourquoi suis-je venu ici ? Parce que je trouve que cela vaut le coup. Cela aussi, nous en avons parlé avec l'une d'entre vous, au fond de la salle, pendant la pause. Il y a des enjeux qui sont évidents. Cela mérite de s'investir dans ce genre de sujets. Cela ne veut pas dire que je veux faire passer mes idées à moi, lesquelles d'ailleurs, je dois l'avouer, ne sont pas parfaitement claires sur pas mal de sujets évoqués.

Mais je voudrais revenir sur des choses qui étaient sur les post-its à l'entrée et qui sont assez intéressantes aussi, je trouve, y compris par rapport à tout ce qui s'est dit depuis 2 heures que l'on est là. Première chose, plusieurs post-its viennent de gens qui sont soit pour le nucléaire, de façon catégorique, en disant : « Il faut continuer, c'est fondamental ». D'autres sont radicalement contre et disent : « Il faut arrêter, c'est fondamental ». Nous avons aussi évoqué cela pendant la pause. Je voudrais dire que pour nous, cette fois-ci, j'anticipe directement sur une chose que l'on sera amenés à dire, certainement, dans notre compte-rendu de fin de débat. Parce que nous avons entendu, pratiquement à toutes les réunions – et là aussi, il y a beaucoup de personnes qui ont assisté à beaucoup de réunions – des personnes qui ont dit : « Mais on parle de la gestion des déchets. On ne peut pas parler de la gestion de déchets, sans se raccorder à la politique du nucléaire. » C'est tout à fait logique et c'est vrai. Cela a une forme juridico-administrative. C'est que le plan national de gestion des matières et déchets, c'est un plan et programme, comme on dit en jargon techno...

### ***Intervention hors micro***

#### **Michel BADRÉ, Membre de la Commission particulière du débat public**

Ça va, je peux continuer ? Il est forcément lié à d'autres plans et programmes, et notamment sur le nucléaire. Là-dessus, je voudrais vous lire deux choses qui sont sur deux post-its, face à face – ils doivent encore être collés dehors – à propos de la prise de décision. L'un des post-its dit – parce que la question était de quoi vous avez peur : « J'ai peur qu'il n'y ait pas de décisions prises, j'ai peur de l'absence de décision qui conduirait à accumuler les matières et les déchets sans fin, ce qui serait catastrophique. » Un autre – j'avais mis le post-it en face, parce que c'était quasiment les mêmes mots : « J'ai peur de l'absence de décision sur le fait de sortir rapidement du nucléaire pour produire moins de déchets et moins de matières. » Je vous livre ces deux post-its face à face. Je pense que le débat que l'on a est en grande partie là.

Je vais continuer sur l'exercice de post-it face à face. Quelqu'un a évoqué dans les questions tout à l'heure, et il y a au moins une quinzaine de post-its là-dessus collés dehors – vous pourrez les voir en sortant – sur la raison. Il y a des personnes qui disent : « J'ai peur que les décisions soient prises de façon irrationnelle ». Là aussi, je vais retrouver une expression tout à fait réelle. « J'ai peur que l'on ne puisse mettre en œuvre des solutions efficaces à cause des peurs de personnes non informées. » Juste en face, j'ai collé un autre post-it qui dit : « J'ai peur que la population soit prise pour des personnes irrationnelles face à l'expertise des sachants. » Je pense qu'il y a beaucoup de sachants ici, et je leur suggère de lire très attentivement ce post-it, avant de commencer à rédiger le PNGMDR. Cela ne veut pas dire qu'il faut tout changer à cause de cela, mais le fait de dire que la population a peur d'être prise pour des personnes irrationnelles, tout simplement parce qu'être sachant ou non-sachant n'est pas tout à fait la même chose qu'être rationnel ou irrationnel. Et chacun a sa rationalité, qui dépend de beaucoup de choses.

Je vais arrêter sur un troisième point que je voudrais citer, qui est dans les post-its. Il y en a aussi beaucoup dehors qui rejoignent l'échange que l'on a évoqué tout à fait à la fin sur les générations futures, sur la durée. Là aussi, c'est exprimé de façon différente, mais il y a plusieurs questions ou plusieurs peurs exprimées sur le thème. Mais on s'embarque non seulement pour les 120 ou 130 ans qui viennent, mais sur beaucoup plus longtemps que cela. D'ici là, il peut se passer beaucoup de choses, des guerres, des révolutions, de l'anarchie – c'est cité en tant que tel. Comment est-ce que tout cela sera gardé ? Qu'est-ce qui va se passer pendant toute cette période ? Donc, cette question de la durée, je pense que nous l'avons tous en tête. Cela a été dit tout à l'heure à propos des générations futures.



Je m'arrêterai là, je pense. Ce sont juste deux ou trois impressions fortes.

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. Je pense que, compte tenu du déroulement un peu chaotique de cette soirée, un peu heurté, je vous propose...

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

C'est vrai que cela s'est bien passé, on a pu débattre et c'est très bien, merci. Non, il y a simplement des présentations qui n'ont pas pu se dérouler dans leur intégralité ou qui n'ont pas nécessairement pu être bien entendues. Pour ceux qui ont envie de continuer à s'informer et à débattre, nous avons un site internet et une plateforme. Toutes les présentations vont être postées sur notre site internet. Également les post-its et leur synthèse, parce que nos deux collègues, Marie-Line MEAUX, garante post-débat Cigéo et Michel BADRÉ ont fait cet exercice de synthèse. Michel vous en a livré un condensé, un extrait sec, comme il dit, mais peut-être que cela peut vous intéresser de voir tout ce qui a été produit. En règle générale, cet exercice d'expression citoyenne est toujours très riche. On en a vu...

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

... de ce qui a été posé sur les post-its. Il y a des personnes qui ont écrit des choses sur les post-its. Voilà.

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci à tous. Nous vous proposons de continuer...

***Intervention hors micro***

**Isabelle BARTHE, Membre de la Commission particulière du débat public**

Merci. Je crois que nous l'avons déjà compris. Merci à tous. Bonne soirée et continuez à débattre sur la plateforme. Merci, bonsoir.